

YouTube



Le Saint-Georgeais

Bulletin municipal n°161

Septembre - Novembre 2023

**A la une :
la future maison
du parc, p. 5-6**



P. 22



P. 12



P. 23



P. 12

*La commune
met les jeunes
en avant*



P. 9

**Retour en images :
la descente de caisses
à savon, p. 7**



P. 23

**la fête du parc, p. 8
le ciné plein air, p. 11
la fête du melon, p. 11**



P. 23

Les rendez-vous :

16 septembre : Journées du patrimoine, p. 24

24 septembre : Balade à vélo sur la future piste cyclable, p. 25

15 octobre : Randonnée Octobre rose / Escape game du CMJ, p. 26

SOMMAIRE

Editorial	p 3
La page des habitants : les fêtes des voisins	p 4
A la une : la future maison du parc	p 5-6
Retour en images :	
♦ La descente de caisses à savon	p 7
♦ La fête du parc	p 8
♦ L'école élémentaire	p 9
♦ Les animations de l'été	p 10-11
♦ Les jeunes à l'honneur	p 12
♦ Divers	p 13
Comptes-rendus :	
♦ Liste des délibérations du 31/01	p 14-15
♦ Liste des délibérations du 28/03	p 16-20
Vie de la commune :	
♦ Le CCAS	p 21
♦ Le CMJ	p 22
♦ L'école élémentaire	p 23
♦ Les journées du patrimoine	p 24
♦ La semaine de la mobilité	p 25
♦ Octobre rose	p 26
Médiathèque	p 27
Les actualités des associations :	
♦ Les Toiles de Saint-Georges/ Saint-Georges Animations	p 28
♦ Culture Vietnam 17	p 29
♦ Généalogie Entraides et Astuces / L'élan saintais	p 30
♦ ASC / La Boule saint-Georgeaise / Le petit Saint-Georgais	p 31
♦ Roule la Poule /Taichi Chuan	p 32
♦ La Hase société de chasse	p 33
♦ Théâtre'Ô Vert / ALEDHA	p 34
♦ AAP	p 35
♦ Club Saint-Georges Loisirs / AAAMC	p 36
♦ ASSG Foot	p 37
♦ TC Saint-Georgais	p 38
♦ Avenir Saint-Georgais	p 39
Infos pratiques :	
♦ Rencontre et partage	p 40
♦ Concours « Raconte moi ton arbre »	p 41
♦ Fête de la vallée de l'Arnoult	p 42
Infos de la CdA : ferrocampus	p 43
Les rencontres habitants élus	p 44
Vie paroissiale / Le forum des associations	p 45
Tribune libre	p 46

Bulletin municipal d'information n° 161.

Directeur de la publication : Frédéric ROUAN.

Conception et réalisation par la commission
Communication : Nathalie LEGRAND,
Romain ROUAN, Cécile LABROUSSE, Marina
WURTZ, Christelle GLAUDEL, Bernard
DUSSEVAL, Bernard JAMILLOUX.

Imprimeur : Imprimerie rochelaise.


Imprimerie
ROCHELAISE

Tirage : 1 525 exemplaires sur papier PEFC.



Date de parution : Septembre 2023.

Dépôt légal : 192

Crédits photographiques :

- © Frédéric Rouan (p. 3, 10, 13)
- © Laura Dutour, Emeline Poulin (p. 5 et 6)
- © Christelle Glaudel (p. 7 et 8)
- © Candice D. Photo 17 (p. 9, 10 et 13)
- © Nathalie Legrand (p. 9, 10, 11, 24, 44)
- © Romain Laué (p. 12)
- © Marthe Castagnérol (p. 28)
- © Marie-Luce Joubert (p. 32)
- © Stéphane Goulevant (p. 32)
- © Damien Pagot (p. 34)
- © Ludovic Vermeulen (p. 43)
- © Romain Rouan (p. 12, 13)
- © François Desportes (p. 23)
- © Antoine Ameaume (p. 25)



« Un énorme merci et toute ma gratitude... »



Chères Saint-Georgeaises, Chers Saint-Georgeais,

Dans la nuit du samedi 1^{er} juillet au dimanche 2 juillet dernier, le domicile de mon collègue Vincent JEANBRUN, Maire de L'Haÿ-les-Roses (94), a subi une attaque à la voiture-bélier incendiaire obligeant sa famille à fuir. Le lundi 3 juillet à 12h00, j'ai invité les habitants de notre commune à se rassembler devant la mairie pour partager l'Appel des Maires de France, un appel au rassemblement pacifique et solidaire de la population et des élus. Un énorme merci et toute ma gratitude aux 70 personnes présentes et à toutes celles qui ont transmis des messages de soutien pour condamner cette violence.

Hasard du calendrier, le lendemain, nous avons inauguré dans la cour de l'école élémentaire la nouvelle mosaïque « Liberté-Égalité-Fraternité ». Ce projet est le résultat d'un travail collectif de plusieurs semaines donc félicitations à tous les enfants et aux enseignants. Au-delà du travail manuel qui est de grande qualité, mettre en avant la devise républicaine est vraiment de la plus grande importance, indispensable et primordial pour un bon fonctionnement de notre société.

Je vous fais part de quelques changements au sein du conseil municipal. Suite à la démission du conseil municipal de Cyril MIGNON et de Carole VERGEREAU, que je remercie pour leur investissement et pour tout ce qu'ils ont fait depuis le début du mandat ; Valérie DAMIENS et Guillaume ROSSIGNOL nous ont rejoints comme conseillers municipaux et ont intégré les commissions qui les intéressaient. Bienvenue à eux. Par ailleurs, le poste d'Adjoint en charge de l'urbanisme, de l'habitat, de la voirie et des réseaux divers devenu vacant, et après appel à candidatures auprès de tous les membres du conseil municipal, M. Romain ROUAN, seul candidat, a été élu à l'unanimité des suffrages exprimés. Conseiller municipal délégué depuis 3 ans, il a démontré son engagement et son implication. Félicitations à lui pour cette nouvelle fonction.

J'espère que vous avez pu profiter des différentes fêtes ou animations qui ont mobilisé les associations et les citoyens : Fête du Parc et sa 1ère Descente de

Caisses à Savon, Gala de danse, Fête de la musique, cinéma en plein air, course cycliste Marcel BERGEREAU, marché fermier, Fête du melon, etc. Je remercie l'ensemble des bénévoles des associations Saint-Georgeaises et le Bordeaux-Saintes Cyclisme Organisation (BSCO) ainsi que M. Alain SANDRAT qui animent et font vivre notre commune.

Pour la 2e année consécutive, nous avons renouvelé notre partenariat avec l'association « Fête des Voisins » afin de vous faire profiter de matériels (verres, nappes, tee-shirt, ballons, ...) pour faciliter l'organisation de vos fêtes et promouvoir ces moments si importants pour le « Vivre Ensemble ».

Avec une 50aine de Saint-Georgeais, j'ai eu la joie de participer au rassemblement des Saint-Georges de France à Saint-Georges sur Cher (41), grâce à l'investissement de M. José TAVENEAU, Président de l'association St. Georges Animations, et de toute son équipe.

Saint-Georges-des-Coteaux a également fait son retour aux Jeux Intervillages à Courcoury (17) et nous avons ramené le prix du fair-play. Félicitations aux habitants et aux élus présents qui ont défendu nos couleurs.

Saint-Georges-des-Coteaux a été représentée à de nombreuses cérémonies cet été comme, par exemple, au 14 juillet à Saintes et quel honneur également de représenter notre municipalité pour la 3e année consécutive aux Chemins de Mémoire, organisés par M. Michel SOURIS, historien, et M. Bernard CHAIGNEAU, Maire d'Écurat.

Juillet a aussi été marqué par la venue sur notre commune de Mme Sylvie MARCILLY, Présidente du Département. J'ai souhaité l'inviter et l'accueillir avec mes Adjoints afin de lui faire découvrir notre belle commune et d'échanger sur tous nos dossiers en cours, notamment ceux qui ont besoin du soutien du Département. Après un moment en mairie, nous avons cheminé dans le centre-bourg pour terminer à une bonne table Saint-Georgeaise.

Je terminerai par féliciter sincèrement tous les (anciens) collégiens ayant réussi leur brevet des collèges et tous les nouveaux bacheliers. Je souhaite à tous les écoliers et les étudiants une bonne rentrée scolaire 2023-2024.

À vos côtés et à votre écoute,
Frédéric ROUAN



LES FÊTES DES VOISINS

Les Marsais



Les Nourauds



Les Coteaux



Les Barbotines 3



Le Grand Romefort



Lors de la première rencontre entre la nouvelle équipe municipale et les dirigeants de la Boule-Saint-Georgeaise, ces derniers ont émis le souhait d'avoir à proximité des terrains des pétanque un local type « club house » qui leur permettrait de stocker du matériel, et de tenir un greffe et une buvette lors des rencontres organisées par le club.

convivial central, de là est née l'idée de la « Maison du Parc »

Parallèlement le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) mène depuis un an un travail avec les élèves de l'école primaire sur la re naturalisation du parc et de ses abords, il était donc important que le projet qui allait éclore ne soit pas un bloc de béton. (voir p. 9)

Une mise en concurrence de plusieurs architectes a été réalisée en début d'année ; et le choix s'est porté sur un jeune duo, Laura Dutour (LD Architecture) et Emeline Poulain (Ressource Architecture) qui ont tout de suite compris la volonté de l'équipe municipale, concevoir un bâtiment exemplaire sur le plan environnemental, compact, fonctionnel, facile d'entretien et bien isolé pour le confort d'hiver et d'été.

Une première piste était l'ancien chai face au four banal, dont la toiture avait été rénovée quelques années plus tôt mais celui-ci se trouvait trop loin des terrains.



Au-delà de la réponse aux besoins des boulistes, le projet de construction de la Maison du Parc Georges Ducept est l'opportunité d'une expérimentation autour de l'acte de bâtir. Ce projet a pour valeur principale le partage avec « l'autre ».

La mise en valeur de l'ossature et la nature des matériaux permettront une intégration vertueuse dans le parc.



Le programme coécrit avec le CAUE a donc été le suivant : développer l'attractivité du parc, en construisant un bâtiment qui pourrait répondre à plusieurs usages :

- local pour les boulistes et autres associations
- buvette
- sanitaires
- terrasse



Le groupe de travail sur l'aménagement du parc, composé d'élus, d'habitants, de représentants d'associations et d'agents municipaux a alors pris le temps de la réflexion. En observant les différentes activités organisées dans le parc par la commune et les associations, il est apparu qu'il y manquait un lieu



Il priorisera le circuit court, et le réemploi de matériaux. En effet, face à l'urgence environnementale liée notamment à la production de déchets ou à la raréfaction des ressources naturelles, le réemploi est une solution d'avenir. En pleine évolution, ces pratiques se multiplient et la réglementation et la législation les encadrent de mieux en mieux. D'ailleurs une partie des matériaux sera issue de la démolition du bâtiment du futur accueil périscolaire.

De plus, au vu de l'usage associatif et convivial du site, au vu de l'implication des différents partenaires et futurs usagers du site, nous avons proposé que certains des ouvrages soient réalisés dans un cadre participatif. Ces ouvrages seront dissociés du bâtiment (mobilier, aménagements extérieurs...) et leurs réalisations pourront permettre de faire « vivre » ce site dès la phase chantier.

Enfin, la consultation des entreprises locales dès les premières phases de dessin permettra également d'avancer main dans la main avec les artisans locaux. Une réunion d'information sera organisée prochainement avec les volontaires désirant participer à cette phase chantier.

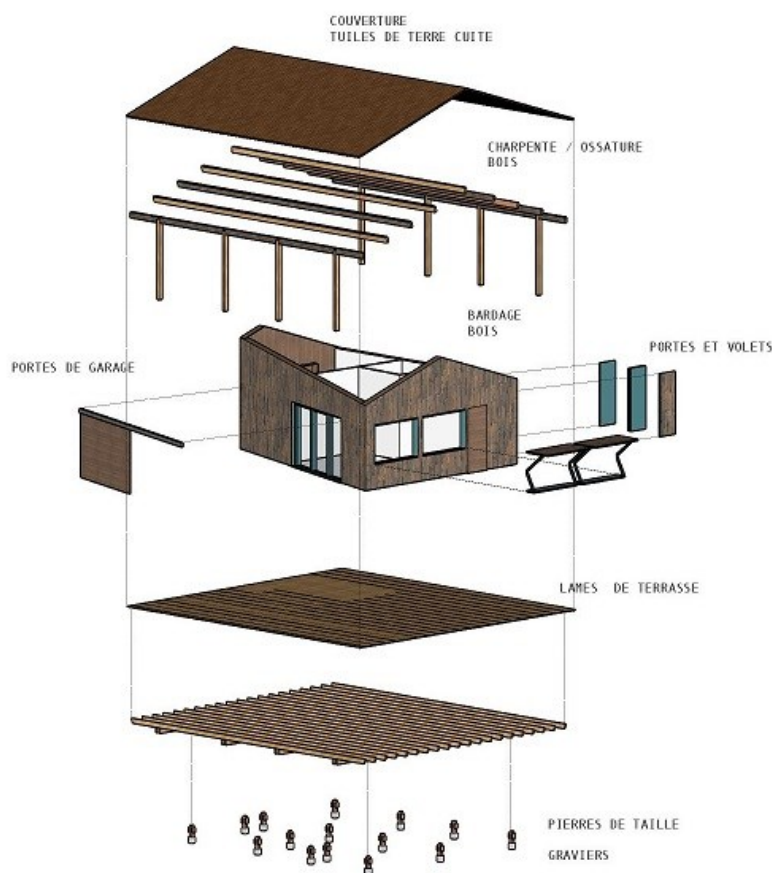
Ce projet soutenu par le département et l'agglomération deviendra une nouvelle salle municipale avec une vraie vocation collective utilisable lors de manifestations publiques dans le parc (ciné en plein air, fête du parc, etc..) mais aussi privées (vin d'honneur, anniversaire ...).



ESQUISSE // MAI 2023

LD & RESSOURCES
ARCHITECTURE

AVIS DE RECHERCHE



MATERIAUTHEQUE

Nous cherchons des chantiers autour de chez vous où nous pourrions trouver les matériaux de base pour la Maison du Parc. Alors si vous connaissez une grange qui va bientôt se refaire une beauté, ou une démolition prochaine, n'hésitez pas à nous faire signe.

atelier.ldarchitecture@gmail.com et contact@ressources-architecture.fr

La Descente de Caisses à Savon

Un événement parmi les plus importants de l'année fut a fortiori l'organisation de la **1e Descente de Caisses à Savon** pendant la 2e édition de « La Fête du Parc » .

Cette manifestation a presque fait le tour de l'horloge ce 3 juin avec : **3000 spectateurs**, 450 repas, 36 participants, 11 élus bénévoles, 15 signaleurs, 22 voitures américaines, 35 majorettes, 1 toboggan géant, 6 manèges, 1 fanfare, 1 calèche, 2 pains géants, et 5h de descente !

Le but de cette journée était d'apprécier les constructions des habitants tout en s'amusant avec une offre d'activités plurielles dans la commune.

Nous avons initié pour la **1ère fois l'utilisation de QR Codes** afin que vous puissiez voter pour vos **véhicules préférés** ! Bravo à Top Gun (voiture n°16).

Cette journée a souligné à quel point les habitants ont envie de chanter, de danser, d'encourager, de supporter, d'admirer, d'épauler et de profiter !

DESCENTE DE CAISSES A SAVON
ST GEORGES DES COTEAUX
SAMEDI 3 JUIN 2023



EVENEMENT COUVERT PAR:

les
plus
valeurux
reporters
photos



La Fête du Parc

Le 3 juin, pendant 24h, vous avez assisté à **une farandole de manifestations**. Retour en images sur cette belle journée :

Installation dès 4h du matin



Repas-concert du soir



Public comblé



Pains géants



Sorties en calèche



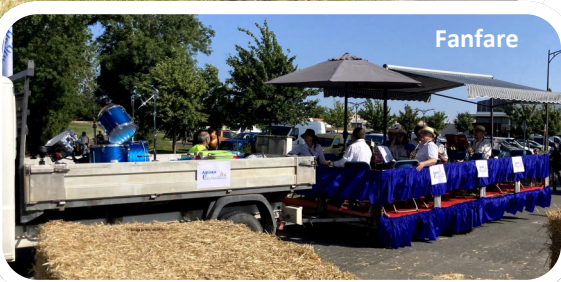
Majorettes



Voitures américaines



Fanfare



Arrivée des caisses à savon



L'école élémentaire

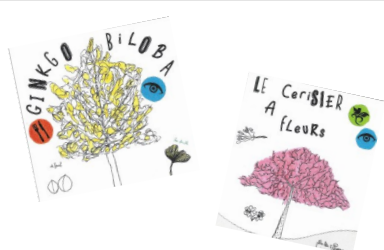
Les enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 ont travaillé avec le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) sur le projet de réaménagement du parc Georges Ducept. Leurs travaux ont été présentés à l'occasion de la fête du parc le 3 juin. Le groupe de travail « réaménagement du parc » s'inspirera de leurs travaux pour redessiner ce parc. Nous remercions leurs enseignants. Voici quelques photos.



Les CE2 ont imaginé des cheminements doux dans le parc et dans le bourg, des jeux pour enfants, des équipements tels que des bancs et des tables de pique-nique ...



Les CM1 ont imaginé le parc de leurs rêves au bord de l'eau, ou le long de la grande allée



Les CM2 ont réalisé un livret et une maquette de présentation des espèces d'arbres du parc, d'aujourd'hui à demain, avec leurs caractéristiques, leurs atouts pour la biodiversité ...



Les animations de l'été



Une délégation de Saint-Georgais emmenée par Saint-Georges Animations a représenté notre commune aux Saint-Georges de France



Une équipe de Saint-Georgais nous a vaillamment représentés aux Jeux Intervillages le 1er juillet



8 juillet : séance de cinéma plein air avec le soutien de la CdA. Jeux géants en bois, violonistes, food-trucks et pour finir « Antoinette dans les Cévennes »



Les animations de l'été

Marché fermier. Environ 250 personnes se sont régalingées le 21 juillet au son de la musique du groupe « The Whistles » et avec les bons produits des exposants. Le soleil était de la partie.



Fête du melon : à l'arrivée de la marche les randonneurs ont pu continuer la soirée en dansant. Le lendemain ont eu lieu les courses cyclistes, la remise des prix aux méritant/e et le concert d'une chorale grenobloise en vacances. Merci aux associations pour leur participation à cette randonnée.



Le groupe Free Five



Merci à BSCO



Salomé et Tom méritante et méritant

Les P'tits Cœurs, chorale d'Eybens (près de Grenoble)



Les jeunes à l'honneur

De futurs footballeurs professionnels sont venus passer quelques jours dans notre commune. Nous interviewons Romain, qui les a accueillis.

Pouvez-vous dire quelques mots sur la présence de ces footballeurs dans la commune?

Le Domaine des Fresneaux est un gîte spécialisé dans la location touristique saisonnière, l'événementiel d'entreprise, ainsi que les stages sportifs. La famille a une longue histoire dans l'accueil de grands champions (boxe, tennis, athlétisme, sport automobile etc...) et plus largement dans l'événementiel.

Ce passé, combiné à mon réseau au sein de l'associatif sportif local, m'a permis de sécuriser l'hébergement et l'organisation d'un séjour de jeunes footballeurs professionnels en stage "cohésion" avec leur agent.

Pourquoi St-Georges-des-Coteaux?

Un des prérequis pour l'accueil du groupe était la mise à disposition d'un terrain de football en gazon naturel pour un entraînement quotidien. Pas toujours facile à trouver en cette période !

Compte-tenu de la solide et ancienne relation entre notre famille et la commune (remontant à Georges Ducept), il était hors de question d'organiser cela ailleurs qu'à St Georges ! J'ai donc naturellement contacté la mairie.

Le Maire, Frédéric Rouan, et le Président du club de football, Christophe Ménard, ont immédiatement fait le nécessaire pour rendre cela possible et nous avons pu organiser un échauffement commun avec les U13 !

C'était très sympathique et apprécié de tous je crois.

Qui sont ces footballeurs?

Ce sont des jeunes issus de clubs professionnels au niveau divers. Cela va de Sarcelles à Angers ou Rennes, en passant par l'AS Monaco, le PSG et le Bayern de Munich, où évolue le très prometteur Mathys Tel, plus jeune buteur de l'histoire de ce club mythique!

Comment s'est déroulé leur séjour?

Ils ont passé la majeure partie du temps à se détendre et se reposer au domaine. Ils ont apprécié le cadre, la commune et plus largement la localisation proche de tout. Je leur avais également organisé une séance d'initiation au golf, ainsi qu'une leçon de boxe.

La liste des joueurs :

Mohamed Diaby (FC93)

Ilan Ernoux (Stade Briochin)

Mathys Houdayer (SCO Angers)

Mathys Tel (Bayern Munich)

Ryan Noubli (ASS Sarcelles)

Aladji Bamba (AS Monaco)

Oumar Pona (SCO Angers)

Ibrahima Diaby (Paris Saint-Germain)

Kader Meite (Stade Rennais)

Paul Kley (Montrouge 92)



Mathys Tel et Fred, le coach de Saint-Georges



Cérémonie de remise des cartes électorales aux nouveaux citoyens



Divers

Les chemins de mémoire : à Nieul-lès-saintes



à Saintes



avec Michel SOURIS



Course Marcel BERGEREAU

le dimanche 6 août

Merci à BSCO



Visite de la présidente du Département, Sylvie MARCILLY, avec ses collaborateurs (au premier plan), ainsi que Romain ROUAN, Frédéric ROUAN, Brigitte SEGUIN, Laetitia SOULA et Amanda LESPINASSE



Ci-dessous la liste des délibérations et le résumé ou l'explication des décisions. Le Procès-Verbal complet du Conseil Municipal est disponible sur le site de la mairie et à la mairie.

Numéro	OBJET	DÉCISION
2023-01-31-1	MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS	APPROUVÉE- Unanimité
2023-01-31-2	CONVENTION DE FOURRIÈRE AVEC LA SPA DE SAINTES	APPROUVÉE – Unanimité
2023-01-31-3	DON DE LIVRES DÉSHERBES DE LA MÉDIATHÈQUE	APPROUVÉE – Unanimité
2023-01-31-4	LABEL VILLAGE EN POÉSIE	APPROUVÉE – Unanimité

M. le Maire fait part que la cérémonie des vœux s'est déroulée le samedi 14 janvier dernier. La crise sanitaire avait obligé à annuler les cérémonies de 2021 et 2022. Avec son équipe, il fait le choix de profiter de ce moment pour mettre en avant des administrés, des hommes et des femmes qui méritent notre respect et notre estime. Cette année, M. le Maire et les élus ont voulu féliciter et rendre hommage aux anciens combattants de la commune mais aussi à tous les portes drapeaux présents lors des cérémonies.

RELEVÉ des DÉCISIONS PRISES depuis le 13 DÉCEMBRE 2022

Décision n°9 du 29 décembre 2022 : Une mission de contrôle technique a été attribuée à Alpes Contrôles (Aytré) pour un montant de 4 750 € HT (5 700 € TTC) dans le cadre des travaux de réhabilitation d'un bâti ancien en accueil périscolaire et en salles associatives et culturelles.

Décision n°1 du 10 janvier 2023 : Une demande de subvention a été déposée auprès des services de l'État au titre de la DETR pour le projet de réhabilitation d'un bâti ancien en accueil périscolaire. La subvention sollicitée représente 40% du montant HT des travaux estimé à 532 400 € HT (soit 212 960 €).

Décision n°2 du 10 janvier 2023 : Une demande de subvention a été déposée auprès des services de l'État au titre de la DETR pour le projet de réhabilitation d'un bâti ancien en salles associatives et culturelles. La subvention sollicitée représente 30% du montant HT des travaux estimé à 255 700 € HT (soit 76 710 €).

Décision n°3 du 20 janvier 2023 : Maître BROSSIER, avocate à POITIERS a été choisie pour défendre la commune dans le cadre d'une requête formée par M. HENNEMAN. Le requérant demande l'annulation de la décision du Maire rendant non réalisable une

demande de certificat d'urbanisme.

Décision n°4 du 24 janvier 2023 : Une demande de subvention a été déposée auprès de la CAF 17 pour le projet de réhabilitation d'un bâti ancien en accueil périscolaire en salles associatives et culturelles. La subvention sollicitée représente 40% du montant HT du projet estimé à 906 170 € HT (soit 362 468 €).

1. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal, DÉCIDE de créer un emploi non permanent relevant du grade d'adjoint technique territorial (1^{er} échelon) du 1^{er} février 2023 au 31 décembre 2023 (30h hebdomadaires).

2. CONVENTION DE FOURRIÈRE AVEC LA SPA DE SAINTES

Rapporteur : M. TAPON Renaud

Le Conseil Municipal, DÉCIDE, à l'unanimité, de choisir la formule (0,60 €/habitant) avec déplacement pour récupérer un animal capturé et autorise M. le Maire à signer la convention de fourrière pour 2023.

3. DON DE LIVRES DÉSHERBÉS DE LA MÉDIATHÈQUE

Rapporteur : Mme SOULA Laëtitia

Le Conseil Municipal, DÉCIDE, à l'unanimité, d'élargir le don de documents désherbés de la médiathèque à toute collectivité ou structure privée ayant vocation à les mettre à disposition du public, dans l'intérêt général et d'autoriser le Maire à signer la convention de don de documents avec Nieul-les-Saintes.

4. LABEL « VILLAGE EN POÉSIE »

Rapporteur : Mme SOULA DEL VECCHIO Laëtitia

Le Conseil Municipal, DÉCIDE, à l'unanimité, de solliciter le label « Village en poésie » et autorise M. le Maire à signer tous documents y afférents.

5. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Communauté d'agglomération de Saintes : actualités**Rapporteur : M. ROUAN Frédéric**

- Portes ouvertes du **Campus Connecté** les 22 et 25 février 2023. C'est un espace de travail où les étudiants suivent, près de chez eux, des formations à distance dans l'enseignement supérieur.

- Dans le cadre du projet de **construction d'une recyclerie**, une **enquête** est lancée **du 16 janvier au 17 février 2023**, afin de connaître les besoins actuels des habitants du territoire.

- Conférence Débat dans le cadre du **Projet Alimentaire Territorial** : 07/03 au Lycée G Desclauze à Saintes.

Thème : « Et si nous imaginions ensemble notre alimentation de demain ? ».

Objectifs : informer les élus, partenaires et grand public de l'avancée de la démarche, mobilisation de nouveaux acteurs, sensibilisation des participants sur la nécessité d'agir et de s'investir dans la transition et l'alimentation durable.

- Conseillers numériques**Rapporteur : M. ROUAN Romain**

Un point est fait sur le dispositif « Conseillers Numériques » mis en place en début de mandat par la Communauté d'Agglomération de Saintes, en collaboration avec la commune.

12 usagers Saint-Georgeais ont profité de ce service pendant 2 ans. De plus, ce sont 5 accompagnements avec suivi qui ont pu avoir lieu.

En mai 2023 aura lieu la fin du dispositif « conseillers numériques » pour les raisons suivantes :

- Forte inégalité des prises de rendez-vous des habitants entre les communes du territoire (peu de demande dans l'ouest et des demandes beaucoup plus fortes dans l'est) ;
- Prise de rendez-vous faible pendant ces 2 ans (300 personnes) ;
- Dispositif qui ne relève pas des compétences obligatoires de l'Agglomération ;
- Arrêt des financements de l'Etat.

Afin de continuer à aider les Saint-Georgeais qui souhaiteraient obtenir de l'aide dans le numérique et l'informatique, **SOLURIS**, le Syndicat Informatique de

la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres, ainsi que le **Conseil Départemental** de la Charente-Maritime ont mis en place des conseillers numériques.

- Point sur les animations à venir**Rapporteur : Mme LEGRAND Nathalie**

Présentation du calendrier des animations à venir.

- Rapport social unique (RSU) 2021**Rapporteur : M. ROUAN Frédéric**

M. le Maire annonce les points importants du RSU qui rassemble les données à partir desquelles sont établies les Lignes Directrices de Gestion. Au-delà d'une obligation légale, c'est un véritable outil pour la gestion des Ressources Humaines.

- Environnement

M. le Maire fait part que l'environnement et les questions écologiques sont des axes forts de ce mandat municipal ; et plusieurs actions sont actuellement menées sur ces sujets. La dernière en date est celle du 21 février où les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes ont participé à l'action de l'Association DES RACINES ET DES PROS, en plantant des arbres sur une parcelle à Saint-Georges-des-Coteaux dans la Zone Atlantique mise à disposition par la CdA. L'objectif est d'agir sur l'émission de carbone des entreprises.

- Rencontres Citoyennes Habitants - Elus**Rapporteur : M. ROUAN Frédéric**

Il n'y a pas eu de Rencontres Citoyennes depuis le précédent Conseil Municipal. Les prochaines Rencontres Citoyennes Habitants-Élus se dérouleront aux Grandes Versennes et au Moulin de la Truie.

- Remerciements

De M. PETIT aux élus et aux agents pour leur réactivité (enlèvement de nids de chenilles),
De l'Institut BERGONIE de Bordeaux pour le don de 150€ suite au décès de M. DOUBLET Michel,
De Mme VOISIN Claudine et sa famille au vu du message de sympathie adressé suite au décès de Mme GUERIN Anne,
De M. CHAUMETTE Pascal et sa famille au vu du message de sympathie adressé suite au décès de Mme PINSONNEAU Madeleine.

Ci-dessous la liste des délibérations et le résumé ou l'explication des décisions. Le Procès-Verbal complet du conseil municipal est disponible sur le site de la mairie et à la mairie.

Numéro	OBJET	DÉCISION
2023-03-28-1	APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022	APPROUVÉ - Unanimité
2023-03-28-2	APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 (21 votants)	APPROUVÉ - Unanimité
2023-03-28-3	AFFECTATION DU RÉSULTAT 2022	APPROUVÉ - Unanimité
2023-03-28-4	VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023	APPROUVÉ - Unanimité
2023-03-28-5	ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS (22 votants / 21 voix pour / 1 abstention)	APPROUVÉ
2023-03-28-6	VOTE DU BUDGET 2023 (23 votants / 18 voix pour / 5 voix contre)	APPROUVÉ
2023-03-28-7	FONGIBILITÉ DES CRÉDITS	APPROUVÉ - Unanimité
2023-03-28-8	TARIF PARTICIPATION AU RASSEMBLEMENT DES St-GEORGES DE FRANCE	APPROUVÉ - Unanimité
2023-03-28-9	CONVENTION AVEC LA LIGUE CONTRE LE CANCER POUR DES ESPACES SANS TABAC	APPROUVÉ - Unanimité
2023-03-28-10	CONTRAT AVEC ALCOME POUR DES ACTIONS VISANT A RÉDUIRE LA PRÉSENCE DE MÉGOTS DANS L'ESPACE PUBLIC PUBLICPUBLIC	APPROUVÉ - Unanimité
2023-03-28-11	ADHÉSION A L'ASSOCIATION LES MAIRES POUR LA PLANÈTE	APPROUVÉ - Unanimité

M. le Maire indique que l'essentiel de ce Conseil Municipal sera consacré au budget et que, comme en 2022, il faudra composer avec la crise actuelle et la forte inflation mais en plus des urgences et de l'entretien du patrimoine communal à gérer, son équipe a quand même l'ambition d'investir, ce qui est le propre d'une collectivité.

Il indique qu'ils ont bâti un budget fidèle et rigoureux ; avec une réelle ambition d'investir.

La préparation du budget s'est effectuée dans un contexte compliqué car les retours des éléments demandés à la Direction départementale des finances publiques (DDFIP) ont tardé à revenir. Malgré tout, les retours montrent des ratios au vert.

M. le Maire précise que la commission « BUDGET » s'est réunie le mardi 21 mars dernier.

RELEVÉ des DÉCISIONS PRISES depuis 31 JANVIER 2023

• Décision n°5 du 3 février 2023 :

Dans le cadre du projet de réhabilitation de l'accueil périscolaire et de salles associatives, suite à l'analyse des propositions reçues : la mission de coordinateurs SPS (sécurité protection de la santé) est attribuée à l'APAVE (Rochefort) pour un montant de 3 440 € HT (4 128 € TTC).

• Décision n°6 du 13 mars 2023 :

Dans le cadre du projet de réhabilitation de l'accueil

périscolaire et de salles associatives, l'enveloppe globale de l'opération doit être modifiée compte-tenu des éléments suivants :

- certaines options retenues (acoustiques, rafraîchissement salles de repli, ajout d'équipements...) ;
- demandes de modifications de l'Architecte des Bâtiments de France,
- ♦ adaptations structurelles nécessaires par suite de l'étude géotechnique.

Le Maire a décidé de :

- porter le montant global (compris les études, travaux, honoraires et autres frais) de l'enveloppe financière du projet de réhabilitation de l'accueil périscolaire et des salles associatives de Saintt-Georges-des-Coteaux de 780 000 € HT à 1 044 640 € HT,
- d'approuver le dossier d'Avant-Projet Détaillé remis le 10 /02/2023 et présenté le 06/03/2023,
- d'arrêter le coût d'objectif définitif des travaux au montant de 790 700 € HT (537 800 € pour l'accueil périscolaire et 252 900 € pour les salles associatives et culturelles),
- d'approuver l'avenant n°1 de maîtrise d'œuvre portant le coût d'objectif définitif des travaux à 790 700 € HT et fixant la rémunération définitive de la maîtrise d'œuvre au montant forfaitaire de 94 093,30 € HT.

• Décision n°7 du 14 mars 2023 :

Dans le cadre du projet de réhabilitation d'un bâti ancien en accueil périscolaire, la demande de subvention au titre de la DETR est modifiée. L'avant-projet définitif étant estimé à 537 800 € HT et les honoraires de l'architecte à 64 002 € HT, la demande de financement auprès de l'État est désormais de 240 720 € (soit 40% du total de 601 802 € HT).

• Décision n°8 du 14 mars 2023 :

Dans le cadre du projet de réhabilitation d'un bâti ancien en salles associatives, la demande de subvention au titre de la DETR est modifiée. L'avant-projet définitif étant estimé à 252 900 € HT et les honoraires de l'architecte à 30 091 € HT, la demande de financement auprès de l'État est désormais de 84 897 € (soit 30% du total de 282 991 € HT).

BUDGET

Au vu de l'Art. L. 2123-24-1-1. du code des collectivités, il est communiqué à tous un état annuel des indemnités brutes 2022 des élus avant l'examen du budget de la commune. 2 remarques :

- Le Conseiller Municipal délégué, M. Romain ROUAN, ne perçoit pas d'indemnité ;

Les élus ayant des mandats en dehors du mandat municipal ne sont pas indiqués.

1. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte de gestion 2022 du budget principal pour l'exercice 2022 et le déclare en conformité avec le compte administratif 2022 dressé par l'ordonnateur.

2. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur Mme LESPINASSE, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser de la section d'investissement : Dépenses pour 227 875,86 € et en Recettes pour 212 978,00 € (- 14 897,86 €) ;
- APPROUVE**, le compte administratif 2022 du budget principal comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	1 359 788,71	657 272,03	2 017 060,74
Recettes	1 592 265,08	936 141,87	2 528 406,95
Résultat d'exécution	+ 232 476,37	+ 278 869,84	+ 511 346,21
Résultat n-1 reporté	+ 187 594,51	- 230 802,40	- 43 207,89
Résultat de clôture 2022	+ 420 070,88	+ 48 067,44	+ 468 138,32

VOTANTS : **21** (sauf le Maire et son mandant)

SUFFRAGES EXPRIMES : **21** « » CONTRE : **0**

POUR : **21** ABSTENTION : **0**

3. AFFECTATION DU RESULTAT 2022

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte administratif 2022 ;

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022 ;

Constatant que le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Résultat de l'exercice 2022 : 232 476,37 €

- Résultat à la clôture de l'exercice N-1 : 187 594,51 €

Résultat de fonctionnement de clôture au 31/12/2022 : **+ 420 070,88 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Résultat de l'exercice 2022 : + 278 869,84 €

- Résultat à la clôture de l'exercice N-1 : - 230 802,40 €

- Solde des restes à réaliser : - 14 897,86 €

Résultat d'investissement de clôture au 31/12/2022 : **+ 33 169,58 €**

Considérant que le résultat d'investissement de clôture (+ 33 169,58 €) ne fait pas ressortir de besoin de financement en investissement et qu'il n'est pas nécessaire d'affecter une partie du résultat de fonctionnement, le Conseil Municipal **DÉCIDE**, à l'unanimité, de reporter le résultat de clôture de fonctionnement en totalité et d'affecter le résultat d'exploitation 2022 comme suit :

- AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) **0 €**
- RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) **420 070.88 €**

4. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de maintenir les taux d'imposition comme en 2022 et **FIXE** pour 2023 les taux de la fiscalité directe locale comme suit :

Taxe foncière bâti (TFB)	43.21 %
Taxe foncière non bâti (TFNB)	46.74 %
Taxe d'habitation (TH) sur les résidences secondaires	10.43 %

5. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DÉCIDE** d'attribuer les subventions aux associations pour l'année 2023 comme suit :

ASSOCIATIONS	Montant attribué
A.C.C.A.	1 100 €
AMICALE FOOTBALL	6 000 €
ASSOCIATIONS	Montant attribué
ANIMATION ARTISTIQUE POPULAIRE AAP	6 000 €
ASSO°. SPORTIVE ET CULTURELLE ASC	1 500 €
ATELIER D'ART M. CASTAGNEYROL	700 €
CLUB AVENIR ST GEORGEAIS RANDO	400 €
Aide exceptionnelle pour création banderole	200 €
CLUB St GEORGES LOISIRS	1000 €
LA BOULE St GEORGEAISE	500 €
ROULE LA POULE	400 €
TENNIS CLUB	2 500 €
PF RALLYE SPORT	200 €
ANCIENS COMBATTANTS SAINTES	150 €
SOLCANPO St-PORCHAIRE	300 €
SPA DE SAINTES	1 645 €
TOM POUCE C. LOISIRS NIEUL LES SAINTES	1 000 €
TOTAL	23 595 €

VOTANTS : **22** SUFFRAGES EXPRIMES : **22**

POUR : **21**

CONTRE : **0**

ABSTENTION : **1** (M. TROUVE, relative à PF Rallye Auto Sport)

Mme JOUBERT Marie-Luce n'a pas pris part au vote étant membre du Bureau de l'association « Roule la Poule ».

6. VOTE DU BUDGET 2023

Sur le Fonctionnement, l'augmentation provient notamment de la hausse de l'énergie. M. le Maire précise la volonté de créer 1 poste supplémentaire en 2023. D'une part, au vu des retours du plan de charge de l'équipe en place et en regardant les communes voisines ou comparables à la nôtre, il semble manquer un ½ ETP depuis des années pour la partie administrative. D'autres part, il y a un besoin moyen humain pour assurer les missions type d'un Garde-Champêtre ou d'un policier municipal ou d'un agent de surveillance de la voie publique (ASVP).

Mme LESPINASSE indique qu'il y a une ouverture de classe en élémentaire en septembre prochain. N'ayant pas physiquement de salle de classe, il faut louer un modulaire (20 000 à 25 000 € par an). M. le Maire précise que SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX est la seule commune de la CdA à bénéficier d'une ouverture de classe, ce qui est plutôt un bon problème à gérer.

Concernant les dépenses liées à la modernisation de l'éclairage public, M. PÉRONNEAUD demande si l'ensemble des travaux seront réalisés au cours de l'année 2023 et s'étonne des travaux d'un montant de 200 000 € concernant le parking de l'école élémentaire. Pour l'éclairage, M. TAPON répond que NON car notamment les travaux ne dépendent pas que de la municipalité.

Concernant le parking, Mme LESPINASSE répond que celui-ci sera végétalisé et que l'Agence de l'eau subventionne très largement (près de 80%). Par ailleurs, ce parking s'inscrit dans un projet global de sécurisation des abords des écoles avec une nouvelle entrée/sortie du parking (par l'arrière du parking et non plus sur la rue des écoles).

M. LAURENCEAU demande pourquoi l'investissement du skate parc évoqué en Commission « BUDGET » n'apparaît pas dans le budget. M. TAPON répond que du fait de son état fortement abîmé, il n'a pas été encore décidé comment celui-ci serait remis en état. Depuis 3 ans, de nombreuses réparations ont été faites. Par ailleurs, la recherche de recette pour financer ce projet est en cours.

Mme BONDUEL demande pourquoi investir dans la construction d'une « Maison du Parc » proposée par M. le Maire et son équipe municipale. M. TAPON répond qu'il y a un réel besoin et une réelle demande des associations notamment l'association de boulistes (« La Boule Saint-Georgaise ») qui ne dispose pas de local. M. le Maire rappelle que ce n'est pas son équipe

qui s'est engagée sur la création d'un local pour l'association des boulistes. Malgré tout, au vu du besoin, le choix d'investir dans ce local (« Maison du Parc ») répondra à cette demande et répondra aussi aux besoins des autres associations.

Concernant l'Espace Multipôles, les élus s'entendent à dire qu'il faudrait avancer sur l'équipement de cette salle. Sur les investissements, M. le Maire indique que des choix politiques ont été faits au vu des priorités et des moyens financiers existants.

M. TAPON ajoute qu'il aimerait faire installer, plus tard, une barre permettant aux techniciens venant faire un spectacle ponctuel d'y installer leur propre matériel. Le fait d'installer un écran pour projeter de la vidéo dans la salle ainsi qu'un lave-vaisselle dans la cuisine semble également important pour les élus.

M. Romain ROUAN complète l'échange en affirmant que la priorité à penser pour l'Espace Multipôles

est l'insonorisation de la salle, ainsi que l'équipement de micros et d'une sono permanente. Il ajoute avoir eu des retours des habitants sur ce sujet. Mme BONDUEL est d'accord et confirme avoir eu les mêmes retours.

Concernant la dette, il est à souligner que l'emprunt du bâtiment se trouvant face à l'école se termine en 2025.

*Vu le compte administratif 2022 et l'affectation du résultat 2022 adoptés dans la présente séance ;
Considérant les travaux de la commission finances du 21 mars 2023 ;*

VOTANTS : **23** SUFFRAGES EXPRIMES : **23**

POUR : **18**

CONTRE : **5** (Mme SEGUIN, M. PERONNEAUD, Mme BONDUEL, M. TROUVE, M. LAURENCEAU)

ABSTENTION : **0**

Le Conseil Municipal, **VOTE à la MAJORITÉ**, le budget 2023 comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

SECTION de FONCTIONNEMENT	
Dépenses	2 043 746,88 €
Recettes	2 043 746,88 €
SECTION d'INVESTISSEMENT	
Dépenses	2 659 500,86 € (dont reste à réaliser 227 875,86 €)
Recettes	2 659 500,86 € (dont reste à réaliser 212 978 €)

7. FONGIBILITE DES CREDITS

Le Conseil Municipal, **AUTORISE**, à l'unanimité, M. le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans le cadre de la nomenclature M57, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections.

8. TARIF PARTICIPATION AU RASSEMBLEMENT DES SAINT-GEORGES DE FRANCE

Le Conseil Municipal, **VOTE**, à l'unanimité, un tarif de 10 € par personne au titre de la participation aux frais de déplacement en car au rassemblement des St-Georges-de-France le 11 juin dans le Cher.

9. CONVENTION AVEC LA LIGUE CONTRE LE CANCER POUR DES ESPACES SANS TABAC

Mme LESPINASSE, fait part que sur proposition du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), la mise en place d'espaces publics extérieurs sans tabac est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, **AUTORISE**, à l'unanimité, M. le Maire à signer la convention « Espaces sans tabac » et tout document entrant dans l'application de la présente délibération.

10. CONTRAT AVEC ALCOME POUR DES ACTIONS VISANT À REDUIRE LA PRESENCE DE MEGOTS DANS L'ESPACE PUBLIC

Mme LESPINASSE, fait part que, sur proposition du CMJ, un contrat avec l'Éco-organisme ALCOME est soumis au vote du Conseil Municipal dans le but de réduire la présence de mégots dans les espaces publics.

Le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, la signature du contrat-type entre la commune et ALCOME pour la durée de l'agrément.

11. ADHESION À L'ASSOCIATION « LES MAIRES POUR LA PLANETE »

Le Conseil Municipal, **DÉCIDE**, à l'unanimité, d'adhérer (50 €/an) à l'association « Les Maires pour la Planète » laquelle recense et fait connaître les bonnes pratiques environnementales, le Maire est désigné comme représentant de la commune.

Romain ROUAN et M. Allan GLAUDEL) et agent (Mme Amandine GOUIN-PETIT).

- **Sobriété numérique et Numérique Responsable**
Rapporteur : M. Romain ROUAN

La commune a été sollicitée pour être « Site Pilote » dans la transition numérique écoresponsable. Le but est de faire attention aux questions écologiques et environnementales en lien avec les NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication). Le 03/03/2023, a eu lieu la première formation et réunion officielle de lancement à laquelle ont assisté élus et agent de Saint-Georges-des-Coteaux.

Le Digital Clean Up Day : Dans le cadre de sa démarche sur le numérique responsable, SOLURIS participe à la journée de sensibilisation à l'empreinte environnementale de l'informatique (en mars chaque année). Les élus et agents communaux Saint-Georgeais se sont joints à cette démarche.

Gestion de ce nouveau dispositif - un binôme élu/agent : M. Romain ROUAN et Mme A. BRUNG.

- **Manifestations / Animations**
Rapporteurs : Mme N. LEGRAND et M. F. ROUAN

La randonnée éco-citoyenne du dimanche 26 mars a été annulée du fait du mauvais temps.

Les marchés fermiers reprendront le 12 mai (tous les 15 jours).

Le déplacement aux Saint-Georges de France se fera le 11 juin. Merci à St Georges Animations.

Les Jeux Inter villages feront leur grand retour à Courcoury le 1er juillet.

M. le Maire invite officiellement tout le Conseil Municipal à la cérémonie de commémoration 8 mai à 9h00.

- **Remerciements**
Rapporteur : Mme Amanda LESPINASSE

Mme Amanda LESPINASSE fait part des remerciements pour M. le Maire de la part de l'Association des Anciens Combattants de Saintes suite à l'hommage rendu aux porte-drapeaux, aux anciens combattants et aux femmes de l'association lors de la cérémonie des vœux du Maire cette année.

12. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Communauté d'agglomération de Saintes : actualités**
Rapporteur : M. ROUAN Frédéric

- Vie économique :

L'enseigne LEROY MERLIN va venir s'implanter sur le territoire de la CdA à Saint-Georges-des-Coteaux. Depuis mai 2020, pour la CdA, M. le Maire est allé défendre le dossier en CDAC puis dernièrement, en février, en CNAC en compagnie des avocats de LEROY MERLIN. La Commission nationale de l'Aménagement Commercial a donc donné un avis favorable. Cette enseigne sera une entreprise locomotive qui va bénéficier à tous les autres du territoire (1 surface de 9510 m²) avec un projet très vertueux pour l'environnement et qui va créer 100 à 110 emplois.

- Aide à l'achat d'un vélo à Assistance Électrique :

Afin d'encourager l'usage du vélo, les élus de la CdA ont voté une aide financière destinée aux habitants du territoire pour l'acquisition d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE). Plus de 200 habitants ont perçu l'aide de 200 €. Ils ont pu faire l'acquisition d'un VAE dans les commerces du territoire (350 000 € investis dans l'économie locale).

- Plan Climat Air Énergie :

L'Agglomération de Saintes élabore son Plan Climat Air Énergie qui a pour objectif de s'adapter au changement climatique et de limiter les émissions de gaz à effet de serre. L'Agglomération donne la parole à tous grâce à une enquête en ligne du 25 mars au 30 avril 2023 (sur le site).

- **Rencontres Citoyennes Habitants - Elus**

M. le Maire fait part des dates des prochaines Rencontres Citoyennes Habitants-Élus.

- **Cybersécurité**
Rapporteur : M. Romain ROUAN

6 points ont été réfléchis par la municipalité et sont en train d'être travaillés sur la cybersécurité. Le 14/02/2023 un état des lieux en matière de sécurité numérique s'est fait dans la mairie ; et le 30/03/2023 se déroulera la deuxième formation pour les élus (M.

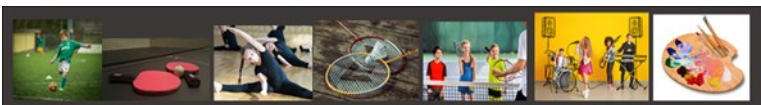
Le Centre Communal d'Action Sociale

➤ COUPON SPORT/CULTURE

Le conseil d'administration du CCAS propose aux jeunes âgés entre **3 ans et 18 ans**, **sans conditions de ressources**, de bénéficier d'un **coupon sport ou culture** d'un montant de **20€**. Vous pourrez utiliser ce coupon auprès des associations dont le siège social est sur la commune.

Pour cela, il suffit d'adresser votre demande par mail à ccas.sgdc17@orange.fr en indiquant le nom et le prénom de votre enfant et l'activité choisie. Vous devrez joindre à ce mail un justificatif de domicile de moins de 3 mois et la copie du livret de famille pour une première demande.

Coupon délivré jusqu'au 15 novembre 2023



**L'heure
CIVIQUE**
Saint-Georgaise

L'heure civique c'est 20 bénévoles disponibles « une heure par mois » pour des actions solidaires et citoyennes.

Rejoignez-les !

Inscriptions ccas.sgdc17@orange.fr ou sur le site stgeorgesdescoteaux.lheurecivique.fr

Vous avez besoin d'une aide ponctuelle pour vos rendez-vous médicaux, vos courses, pour du petit bricolage, pour de l'aide aux devoirs, alors n'hésitez plus contactez-nous.

ccas.sgdc17@orange.fr ou 05.46.92.91.04

Vous êtes bénévoles et vous souhaitez témoigner dans le prochain bulletin ! C'est avec plaisir que nous publierons votre témoignage.

Ma Maison A'Venir

Des idées pour bien vieillir chez Moi !



INFO :

L'atelier mobile de prévention sera très prochainement présent sur notre commune.

- ♦ Vous souhaitez vous renseigner sur les adaptations possibles pour votre logement.
- ♦ Vous serez guidés pour mettre en place des projets d'amélioration de votre domicile.
- ♦ Découvrez des astuces pour vous faciliter la vie !

Faites-le nous savoir :

ccas.sgdc17@orange.fr ou **05.46.92.91.04**

Nous vous recontacterons pour vous indiquer la date de l'atelier !

Le Conseil Municipal des Jeunes



RETOUR SUR LES ACTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Début juin, nous avons concrétisé notre fresque artistique sur le réservoir de « Mongré » qui peut stocker jusqu'à 2 000 m³ d'eau. Cette peinture murale nommée « les gardiens de l'eau », invite à s'interroger sur le partage de la ressource en eau et sensibilise sur la fragilité des milieux naturels. Cette œuvre d'art met en avant la biodiversité en plaçant l'eau au centre pour rappeler l'importance de cette ressource pour le vivant.

L'œuvre a été inaugurée le mercredi 28 juin, par Christophe SUEUR, Président d'Eau17 et Monsieur le Maire en notre présence, ainsi que les élus du conseil municipal, de l'artiste Atom LUDI, de Madame Véronique SCHAAF, sous-préfète de Saintes et d'Éric PANNAUD, vice-président de la Communauté d'Agglomération de Saintes. Nos parents étaient également à nos côtés.



Nos actions en cours

Notre **COURT METRAGE** destiné à sensibiliser sur le harcèlement, l'addiction et la pollution a été diffusé samedi 8 juillet dans le parc Georges Ducept en première partie du cinéma en plein air, offert par la Communauté d'agglomération de Saintes.



RDV :
Le samedi 9 septembre à **Pessines** et le samedi 16 septembre à **Saint Sauvant** pour une projection avant le film projeté en plein air.

Environnement

A l'occasion des manifestations communales, nous proposons aux fumeurs des **cendriers de poche**.



Octobre Rose

Retrouvez-nous le **15 octobre** à la salle polyvalente, nous vous proposerons l'escape Game sur le thème de l'addiction au tabac.

Vous pourrez y faire des dons aux bénéfices de la ligue contre le cancer.



Suivez nous sur Instagram : @cmj.sgdc

L'école élémentaire

TOURNOI D'ECHECS AU COLLEGE RENE CAILLE

Le vendredi 12 juin, les 24 joueurs d'échecs de l'école élémentaire ont retrouvé les compétiteurs de l'école de Corme Royal ainsi que tous les collégiens (quel que soit leur âge) souhaitant participer. Ainsi 77 élèves du CE2 à la troisième se sont-ils affrontés lors de 5 rondes.

Ce tournoi s'inscrit dans la liaison « Ecole/Collège », laquelle permet à nos élèves de pouvoir mieux s'intégrer lors de leur future entrée au collège.

Malgré la difficulté de la compétition, les élèves de notre école ont apprécié de participer à ce tournoi ! Et Lola Bowman et Enzo Bureau ont gagné une coupe en terminant premiers des élèves de Saint Georges.



INAUGURATION DE LA MOSAIQUE « LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE »



Mardi 2 juillet, Les enseignants de l'école élémentaire ont invité toutes les familles de l'école à l'inauguration de la mosaïque représentant la devise Républicaine. (Nous rappelons que tous les élèves de l'école [à des degrés divers] ont participé à ce projet).

M Rouan, maire de la commune, et Mme Lespinasse, première adjointe, étaient présents lors de cette inauguration.

M le Maire a découpé un bandeau tricolore afin d'acter l'inauguration de la fresque. Et ensuite il a offert aux enfants présents un morceau de cette bande tricolore afin qu'ils puissent conserver un souvenir de ce moment symbolique passé ensemble. Madame ISSANCHOU a remercié la commune qui a financé les matériaux et TPE qui a pris en charge les frais de l'intervenante.

DU CHANGEMENT DANS L'ECOLE ELEMENTAIRE

Une septième classe ouvrira à la rentrée, elle sera logée dans ce modulaire relié au couloir de l'école. Les élèves pourront aussi s'amuser sur cette nouvelle structure. Enfin, les fenêtres du réfectoire ont été remplacées pour le confort des élèves à l'occasion du déjeuner. Ces travaux d'isolation thermique, subventionnés par le Département de la Charente Maritime, vont nous permettre de réduire notre consommation de gaz.



LES RENDEZ-VOUS

JOURNÉES
EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE

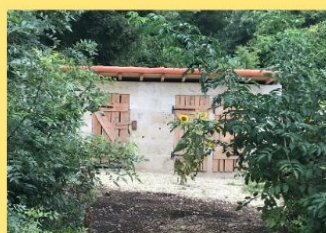
16 ET 17 SEPTEMBRE 2023

"Patrimoine vivant" et "Patrimoine du sport",
thèmes de la 40e édition

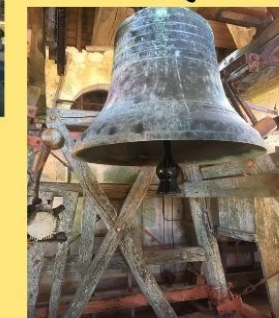
Visite de l'église
et du clocher
de 9h30 à 12h00

**Vous serez guidé/es par les
membres du
Conseil Municipal des
Jeunes
accompagnés d'élus**

**11h00 : Une Saint-
Georgeaise
racontera ses
souvenirs
d'enfance autour
du château féodal**



**14h00 : discussion avec le président de
l'Association avicole d'Aunis et Saintonge sur
la préservation des races anciennes et du
patrimoine génétique**



**10h - 17h
découverte
du poulailler
associatif
géré par
l'association
Roule la
Poule**

**Samedi
16 septembre**

**Essayez de
déchiffrer
l'épitaphe
de cette pierre
tombale**

Les rendez-vous : en clôture de la semaine de la mobilité

SEMAINE
EUROPÉENNE
DE LA MOBILITÉ

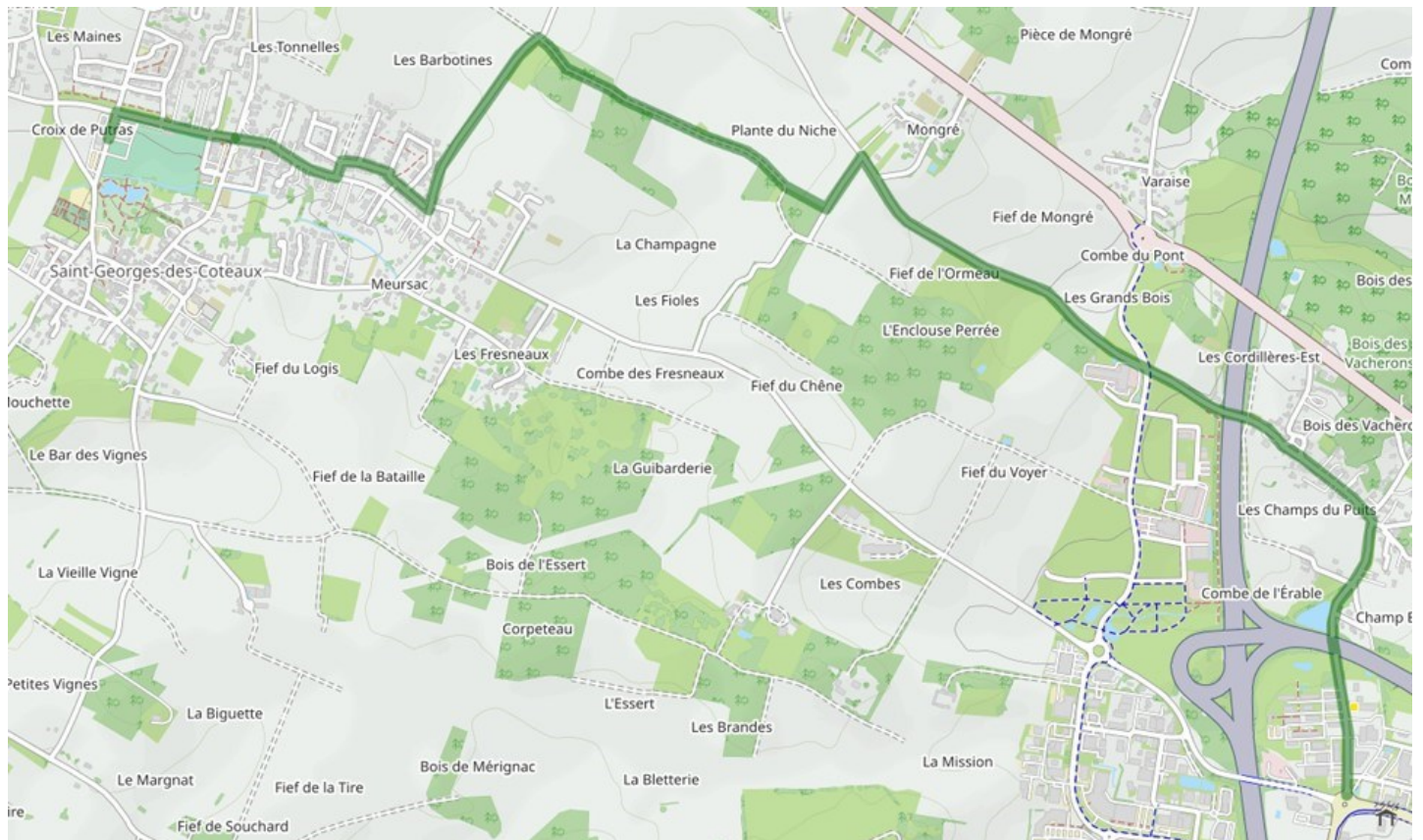
Quoi de plus agréable que de partir à la découverte de votre commune à vélo ?

Le temps d'une balade à vélo **le dimanche 24 septembre**, venez sillonner en famille ou entre amis les chemins et petites routes de Saint-Georges-des-Coteaux à la découverte du **futur itinéraire cyclable** qui reliera d'ici 2025 Saint-Georges-des-Coteaux à Saintes !

Au programme de cette balade de 10 km environ :

- 9h30 Rdv et accueil à l'Espace Multipôles
 - 9h45 Briefing aux participants
 - 10h Départ en vélo
 - 10h45 Pause Zone de la Bobinerie
 - 11h45 Retour espace multipôles débriefing et verre de l'amitié
- Balade gratuite, tout public, vélos non fournis.

Inscriptions : accueil.mairie@sgdc17.fr avant le mercredi 20 septembre



LES RENDEZ-VOUS

Randonnée pédestre rose



Saint-Georges-des-Coteaux



Dimanche 15 octobre

En soutien aux Enchanteuses dans la prévention contre le cancer du sein

Accueil à partir de 9h30 à l'espace multipôles autour d'un
thé/café et viennoiseries

Départ entre 9h30 et 10h00

Arrivée entre 11h30 et 12h00 autour d'un apéritif

Circuit d'environ 10 km



Pensez à prendre :

Un gilet fluo (indispensable en période de chasse)
une gourde

éventuellement un biscuit ou une barre de céréales

Venez découvrir l'escape game
réalisé par le CMJ sur les méfaits du tabac
salle polyvalente
avec le soutien de la Ligue contre le cancerInscriptions à la mairie au plus tard le jeudi 12 octobre
(aucune inscription sur place)

Renseignements et inscriptions :

Mairie de Saint-Georges-des-Coteaux : 05 46 92 91 04 / accueil.mairie@sgdc17.fr
BP 20106 17104 Saintes Cédex

Nom : Prénom : Tel :

Adresse :

Nombre de participants : x 7€ Total €

Règlement par chèque à l'ordre des Enchanteuses

ATELIERS d'initiation à l'informatique



Vous souhaitez vous faire aider en informatique pour mieux utiliser votre ordinateur, les services publics en ligne, votre boîte mail ou gérer vos photos ?

Contactez la médiathèque !

Les cours sont gratuits (hors adhésion annuelle : 8 €). Ils sont proposés hors horaires d'ouverture de la médiathèque sur rendez-vous. Vous pouvez venir avec votre ordinateur ou en utiliser sur place.

CONCOURS - Samedi 9 septembre : proclamation des résultats !

60 participants des quatre coins de France (et d'ailleurs), le concours *Visa Poème* de l'été a largement franchi les frontières de notre commune !

Le jury se réunira mercredi 6 septembre pour élire, en secret, les gagnants. La poétesse **Patricia Cotttron-Daubigné** sera la marraine d'honneur de notre jury

VILLAGE EN POESIE

CONCOURS D'ECRITURE

« Visa Poème »

SPECTACLE MUSICAL - Vendredi 29 septembre à 18h

« Un Loup dans l'potage » de la compagnie *La Nomade*

« Prenez des instruments à cordes, des percussions, un texte drôle et tout en finesse (pas forcément moral), une comédienne excentrique, deux musiciennes extravagantes, une marmite... Mélangez : et vous obtenez un spectacle singulier et savoureux qui comblera les appétits les plus féroces ! »



SPECTACLE DE CONTES - Vendredi 13 octobre à 18h

« Même pas peur ! Quoi que... » de *Fred Leblanc*

« Les sorcières ont mauvaise réputation. C'est un fait ! Il faut dire qu'elles ne sont pas aidées... Même au milieu de la forêt, toujours quelqu'un pour vous déranger : un prince errant, une princesse en goguette, des gamins abandonnés... un vrai boulevard. [...] Laissez-vous entraîner dans un sabbat endiablé, sur les balais des sorcières... Pas de panique, puisque les contes finissent bien.. du moins en général. »



Dès 8 ans - Gratuit sur réservation - Durée : 45min.

CLUBS LECTURE [entrée libre - durée 1h]

[Ado] Mercredi 20 septembre à 14h : le rendez-vous mensuel des collégiens

[Adultes] Mercredi 20 septembre à 18h : venez échanger vos coups de cœur et idées de lecture.

& Mercredi 18 octobre à 18h : pour les participants au prix des *Littératures Européennes de Cognac*, l'heure du vote a sonné !



N'oubliez pas de récolter vos graines, de bouturer, étiqueter, marcotter... en attendant le printemps, et notre rendez-vous annuel entre jardiniers amateurs, samedi 6 avril.



Les Toiles de St Georges



Association

« Les Toiles de St Georges »

Dessin fusain/sanguine, aquarelle, pastels, acrylique, huile.

Apprendre ou élargir ses connaissances dans le partage de la pratique des arts.

Nos Cours adaptés à chaque personne souhaitant découvrir voire pratiquer une activité artistique. Il en est de même pour tout artiste confirmé et désireux d'obtenir des connaissances supplémentaires dans le domaine du graphisme et des différentes techniques (fusain, sanguine, aquarelle, pastels, huile, acrylique).

Cours destinés aux adolescents et adultes débutants ou artistes confirmés.

Cours pratiqués : **mardi 14h/16h30 & 18h30/21h00 - jeudi 14h/16h30.**

Nous vous proposons nos STAGES PEINTURE/ NATURE

sur les abords de St-Georges-des-Coteaux et de la rivière Charente.

Croquez sur place, développez votre sens de l'observation, naissance de la 3^{ème} dimension sur une surface plate ...Créez le relief qui donnera sens à votre œuvre.

Quelques places sont encore disponibles. A Prévoir matériel artistique et pique nique.

Nous remercions nos élèves pour cette très belle année artistique.

Reprise des cours mardi 19 septembre 2023

Renseignements 06 63 44 92 55 – kimpegalerie@gmail.com

Inscriptions sur place ou par courriel

Dans l'attente de vous recevoir,

Danielle KIMPE ,

Présidente de l'association « Les Toiles de St Georges »

Saint-Georges Animations

Le 11 juin a eu lieu les « St Georges de France ». La municipalité avait mis en place un bus qui était complet. Cette journée se déroulait à St Georges sur Cher, à côté de Tours. 38 « St Georges » étaient présents. En à peine 2 heures nos 500 huîtres se sont envolées avec un verre de blanc, ainsi que le pineau et autres spécialités bien de chez nous ! Nous sommes tous rentrés heureux de cette belle journée.

Le 21 juillet c'était le « Marché Fermier », avec autant de personnes que l'an passé, un peu dommage que le temps frais se soit invité.

Les 19 et 20 août aura lieu la « Foire aux Melons » avec sa traditionnelle marche gourmande sur un parcours modifié, le plat chaud sera servi à l'abri.

Le 28 octobre viendra le tour de la « Soirée Entrecôte ». L'orchestre « Génération Musette » sera de nouveau parmi nous. Le 31 décembre viendra le moment du Réveillon qui commence à s'organiser.

Pour ces deux dernières manifestations, les personnes pourront réserver auprès de Sandrine au 06 81 32 08 13.

En espérant vous retrouver nombreux et en bonne santé, je vous dis à bientôt.

Le Président.



CULTURE VIÊT-NAM 17



Organise des cours de cuisine

Petite salle polyvalente de Saint-Georges-des-Coteaux, route du Stade,

Pour tous ceux qui aiment la cuisine asiatique et qui sont désireux de confectionner eux-mêmes quelques plats de base



8 séances sont prévues pour l'année 2023-2024, à raison d'un cours par mois environ

Prochains cours :

samedi 9 septembre 2023 à 16 h.

samedi 7 octobre, EURASIE Bordeaux . RDV 10h siège social de CVN17.

samedi 16 décembre à 16 h

samedi 20 janvier 2024 à 16 h

samedi 10 février à 16 h

samedi 6 avril à 16 h

samedi 25 mai à 16h

samedi 22 juin à 16 h

recettes familiales vietnamiennes

Ces cours se veulent très conviviaux. Les participants peuvent inviter leur conjoint(e), ami(e)s et famille. Tout le monde se retrouve le soir à **19h 30** pour déguster les plats préparés.

Participation aux cours :

- 32 € / an : adhésion « Culture Viêt-Nam 17 » - Chèque à l'ordre de « CVN17 »
- 4 € le cours ou forfait de 28 € les 8 cours - Chèque à l'ordre de « CVN17 »
- Prix du repas pour les élèves adhérents de l'association 11 € et 16 € pour les élèves non adhérents.
- 16 € le repas pour les invités adhérents VN17 et 21 € pour les invités non adhérents au repas mensuel.

Renseignements inscriptions

Tél : 06 95 18 00 36 ou e-mail : contact@vietnam17.fr

ATTENTION les inscriptions seront clôturées **une semaine** avant la date du cours pour l'intendance.

blog : <http://avs.over-blog.com> site : <http://vietnam17.fr>

page facebook : <https://www.facebook.com/Association-Vi%C3%AAt-Nam-17-12366005832983>



Gènealogie Entraide et Astuces

« Bien des choses s'éclaireraient si nous connaissions notre propre généalogie »
Gustave Flaubert

La généalogie vous branche ? Notre toute nouvelle Association **Généalogie Entraide et Astuces** créée en février 2023 est là pour vous aider et partir en quête de vos ancêtres.

Un mardi par mois de 18h30 à 20h, dans un esprit de partage bienveillant et convivial, nos adhérents se réunissent pour aborder un thème ou un projet. Une présentation thématique est proposée suivie d'un tour de table. *Vous êtes les bienvenus pour une réunion découverte.*

Des ateliers-pratiques hebdomadaires (adhérents et sur inscription) sont en place. Ils portent sur des thèmes spécifiques et/ou sur vos énigmes ou difficultés généalogiques en cours. Mercredi de 9h30 à midi et mardi soir de 18h à 20h. Nous contacter.

Premières dates 2023-2024 St Georges Petite salle polyvalente

Exceptionnellement lundi 11.09.2023 Espace Multipôles

Contacts : genealogiesgdc@gmail.com

Tél. : 06 8255 2828 // 06 6288 7405



GENEALOGIE ENTRAIDE ET ASTUCES



L'Élan saintais

L'Élan Saintais vous souhaite une excellente rentrée !

Nous vous donnons rendez-vous dès le lundi 4 septembre 2023, pour une reprise sportive.

Nous vous rappelons que pour un tarif unique annuel, d'un montant de 110 euros, vous pouvez pratiquer autant de sport que vous le souhaitez.

Tous nos cours sont assurés par des éducateurs sportifs diplômés d'état, et sont en accès illimité.

Pour celles et ceux qui sont déjà adhérents, vous pouvez être assurés du maintien de vos cours préférés et de leurs horaires. Cette année, c'est peut-être l'occasion d'essayer de nouvelles disciplines !

Nous vous rappelons que les cours sur Saint-Georges des Coteaux ont lieu :

les lundis de

9 h 30 à 10 h 30 pour de la gymnastique douce

10 h 45 à 11 h 45 également pour de la gymnastique douce

les jeudis de 18 h 15 à 19 h 15 pour du stretching

D'autres cours vous attendent dans d'autres salles, renseignez-vous sur notre site **elansaintais.asso.fr** dans le menu planning.

Renseignements et inscriptions via notre site **elansaintais.asso.fr**

L'équipe de l'Élan saintais vous remercie et vous attend nombreuses et nombreux.

(Les personnes ne pouvant pas s'inscrire via le site peuvent nous contacter, physiquement ou par téléphone)

Notre seule récompense est votre immense plaisir !

Association Sportive et Culturelle

TENNIS DE TABLE

Les résultats de la saison dernière ont été bons. Les trois équipes départementales se maintiennent dans leur niveau respectif pour 2023/24.

Et notre équipe 1, en régionale, termine 2^{ème} de sa poule et monte en Régional 1, ce qui est un très bon niveau.

TENNIS DE TABLE ET BADMINTON

A la rentrée de septembre, les deux sections reprendront leurs activités, avec les mêmes créneaux qu'en 2022/23.

Renseignements :

Tennis de Table : MAGNE Jean-Jacques

06 08 82 59 26

Badminton : MESLIER Natacha

07 87 09 55 09

Bonne fin de vacances !

MAGNE Jean-Jacques



La Boule Saint-Georgeaise

Le club compte à ce jour 81 adhérents (dont 19 femmes).

Notre repas champêtre du 01 juillet a eu lieu dans la petite salle polyvalente à cause du mauvais temps, 76 convives ont participé à cette super journée.

Activités programmées :

- Les lundi 11 septembre et 09 octobre : concours internes (réservés aux adhérents).
- Challenge (féminin et masculin) « Guy ROCARD » : remise des prix aux vainqueurs par Madame Josette ROCARD le 09 octobre après le concours de pétanque.
- Le samedi 23 septembre : repas champêtre organisé dans le parc de loisirs ou petite salle polyvalente en cas de mauvais temps.

Si vous voulez rejoindre notre association venez les lundi et jeudi De 14h à 18 h aux terrains de pétanque situés dans le parc de loisirs Georges Ducept.

Renseignements : 07 87 78 11 39 James ROBERT

Le président : James Robert et tout son bureau



Le petit Saint-Georgais



Le Petit Saint Georgais vous invite à découvrir

Les mercredis après-midi à partir de 13 h 45

A la salle située 11 rue du parc à Saint Georges-des-Coteaux, le jeu de tarot ludique et de compétition ouvert à tout âge.

Dans une ambiance conviviale, on vous initiera aux règles et procédures qui vous permettront de vous familiariser et de progresser dans la pratique d'un tarot plus élaboré. Vous pourrez ainsi pour ceux qui le désirent participer à des compétitions en individuel ou en équipe.

Notre club est affilié auprès de la Fédération Française de Tarot et régi par le Comité de tarot des Charentes.

Roule la Poule

Le Poulailier associatif collectif



Tout le monde connaît maintenant ce lieu qui jouxte le parc, où sont installées notre vingtaine de volatiles.

2 grands parcs constituent cet espace :

• **Le parc « du haut »** où se trouvent la plupart des volatiles de race : Breakel, Vorwerk, et petites poules rousses : tout ce petit monde loge dans le poulailier en pierre récemment restauré. Elles sont précieuses pour la ponte !...mais aussi la reproduction !...un coq leur tient compagnie...compagnie active !!!

• **Le parc du bas** plus ombragé est réservé à la sélection ! La race ancienne de Marans a en effet été retenue puisque régionale ! Nous avons donc à ce jour 3 poules et un coq de la race marans à camail argenté dans ce parc !

A l'intérieur de ces 2 espaces se trouvent d'autres grandes cages grillagées qui abritent 4 petits poulailiers en bois construits par Denis notre trésorier bâtisseur !

Pourquoi ces divers cloisonnements me direz-vous ? Et bien pour accueillir chaque portée !

Les 12 premiers nés sont maintenant bien autonomes. Ils sont nés en couveuse en avril 2023.

Les 4 petites constructions bois abritent du haut vers le bas (par ordre d'âge décroissant) , 4 poussins, 2 fois

3 poussins... et le dernier poulailier installé en abrite 2 avec leur maman : La dernière cocotte qui a laborieusement et patiemment couvé ses 7 ou 8 œufs a eu une petite réussite. Nous pouvons être fiers d'elle, de sa persévérance ! En date du 28 juillet 2023 ils ont une quinzaine de jours !



Donc 2 coqs adultes investissent le lieu, chacun dans son enclos ! Il est préférable qu'ils soient séparés ! Une certaine rivalité les anime !

Poule ou coq ? Comment savoir quand ils sont jeunes ? Et bien les petits coqs ont une amorce de crête déjà visible....enfin c'est la théorie...dans les faits c'est parfois trompeur !

Qu'on se le dise, ces beaux spécimens nés cette année cherchent preneurs ! Bien sûr il n'est pas encore dans nos cordes de savoir si nos œufs vont donner naissance à des poules plutôt qu'à des coqs !



Tai-chi-chuan

« Ne crains pas d'avancer lentement, crains seulement de t'arrêter. » Lao Tseu.

Le Taichi Chuan est à la fois un art martial chinois, une technique de santé et un art de longue vie.

Sa pratique vise entre autres à améliorer notre souplesse, à entretenir et renforcer en douceur tout notre corps pour conserver plus longtemps une meilleure santé physique, mentale et spirituelle.

Les cours ont lieu en extérieur de préférence et sinon dans la petite salle du gymnase de Saint-Georges-des-Coteaux :

- le lundi 18h30 - 19h30 débutants / 19h30 - 20h30 confirmés

- le jeudi 10h00 - 11h00 tous niveaux (à confirmer début septembre) / 11h00 - 11h30 confirmés

Reprise des activités à partir du 13 septembre 2023

Cours d'essai et inscription possible toute l'année

Site web : <http://ungesteverssoi.fr/>

Contact : Cyril FRESNE 06 16 70 64 23



Société de chasse « La Hase » Saint-Georgeaise

Amis chasseurs, Amoureux de la Nature.



La rentrée se profile à l'horizon, aussi nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances. Qui dit rentrée, dit également ouverture de la chasse. Vous voilà sans doute fins prêts pour l'ouverture de cette nouvelle saison cynégétique qui débutera le dimanche 10 septembre.

Notre AG du 23 juin s'est bien déroulée. Suite aux élections du Conseil d'Administration, celui-ci se compose de la façon suivante :

Président : Luigi BELLO

Vice-Président : Jannick BILLAMONT

Secrétaire : Jean-Louis MACHFERT

Trésorière : Gisèle BELLO

Membres : Jean-Luc BALANGE – Michel JOURDAIN – Olivier LANDREAUD – Dominique NICOLAS – Jean-Pierre THAUNAY

Commission cynégétique : Jacques CAMESCASSE.

Bienvenue aux nouveaux élus, les bénévoles étant une espèce en voie de disparition, nous les félicitons de leur décision de s'investir dans la vie associative de notre Commune, et sommes heureux de les accueillir parmi nous.

Merci à tous les sociétaires participants d'avoir honoré cette AG de leur présence.

Nous vous informons que la permanence de remise des cartes de sociétaires, se tiendra le :

Samedi 09 septembre 2023 de 14h00 à 18h00 à la Halte Loisirs de St Georges des Coteaux.

N'oubliez pas de vous munir de votre permis de chasse, assurance, et validation en cours.

Comme chaque saison, notre plan de chasse "grand gibier", nécessitera la participation de volontaires avec "Timbre grand gibier", n'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Nous vous rappelons les habituelles règles de sécurité, respect des récoltes, des quotas ainsi que dates d'ouverture et fermeture des espèces, et heures d'ouverture et fermeture de la chasse. Enfin consultez bien vos documents de rentrée. Nous constatons régulièrement que certains d'entre vous ne prennent pas la peine de consulter le règlement intérieur qui leur est remis.

La campagne St-Georgeaise n'est pas l'apanage des chasseurs, merci d'en respecter les autres usagers et de rester courtois à leur égard.

Bonne ouverture et bonne saison de chasse à tous.

Le Président.

Luigi BELLO.

Une belle représentation de fin de saison !

Qui clôture une belle année !

Devant presque une centaine de spectateurs, le dimanche 2 juillet, les ateliers théâtre ont clos la saison en présentant leur travail de l'année. Le groupe primaire a joué des textes de Pierre Gripari. D'abord timide au démarrage, ils ont fini par se libérer et gagner des applaudissements très nourris à la fin de leur prestation.

Les collégiennes ont présenté dans sa presque intégralité ! la pièce d'Alfred Jarry : UBU ROI. Cette pièce qui mêle, farce, absurde, parodie et humour grotesque est une satire du pouvoir et de ces prétendants, aux idées simplistes. Les comédiennes ont montré leur maîtrise et leur inventivité dans le jeu au cours de ce spectacle. Tout comme le travail de l'année avait été génial !

Pour info voici nos créneaux horaires si vous souhaitez venir nous rejoindre lors de la rentrée :

Les Ateliers Théâtre Enfant à Saint Georges des Coteaux, Halte de Loisirs – salle des Tonnelles :

LE Mercredi de 17h15 à 18h15 pour les 7-10 ANS (primaires).

LE Mercredi de 18h15 à 19h45 pour les 11-16 ANS (collégiens et plus).

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS

ASSOCIATION THÉÂTR'Ô VERT

Damien Pagot :06.82.73.59.82 - théâtrevert@orange.fr



ALEDHA

Nos prochaines manifestations :

- **Le forum des associations, le 1er septembre** : venez nous rencontrer et découvrir notre association !

- **L'exposition de photographies, le 14 octobre à 10h** : une exposition de souvenirs gratuite et ouverte à tous sera proposée dans les locaux de l'école élémentaire. Si vous avez en votre possession des photos de classe, de fêtes d'école, de voyages scolaires et que vous pouvez nous les prêter, merci de nous contacter.

- **Le repas partagé, le 14 octobre à 13h** : réservé aux adhérents, à la Halte de Loisirs.

- **Le grand rassemblement des écoliers, le 05 mai 2024** : un projet d'envergure qui, 25 ans après celui de 1999, sera un moment de retrouvailles exceptionnel. D'ores et déjà contactez-nous pour vous inscrire...

Si vous souhaitez obtenir davantage d'informations, contactez-nous :





ECOLE de MUSIQUE, DANSE & ANGLAIS

aap17810.fr

La reprise des cours aura lieu à compter du 10 septembre 2023.

Nous espérons vous revoir nombreux.

Voici les activités que l'association peut vous proposer.

Cours d'essai gratuits sans engagement ; n'hésitez donc pas à venir essayer !

Chorale adultes (Manuel Audigé, chef de chœur)
Saxo, Clarinette, Flûte à bec (professeur : Manuel Audigé)
Violon (professeur : Benjamin Cloutour)
Flûte (professeur : Didier Levêque)
Piano, Batterie (professeur : Véronique Romenteau)
Guitare (professeur : Eric Devainon)
Éveil à la musique (professeur : Benjamin Cloutour)
Orchestre d'harmonie (Manuel Audigé, chef d'orchestre)
Chorale enfants NOUVELLE ACTIVITÉ
Ensemble de guitares : Mardi
Tous les cours d'instruments sont des cours individuels.

Lundi de 20h à 21h30

Lundi et vendredi

Mardi

Mercredi et vendredi

Mercredi

Lundi et mardi

Mardi de 17h à 17h30

Lundi de 18h45 à 20h

Jour et horaire à définir

Ensemble de Violon : Mardi

YOGA (professeur : Emilie Millet-Forbault)
EVEIL à la danse 4/6 ans (professeur : Sarah Lartou)
MODERN JAZZ 7/9 ans (professeur : Sarah Lartou)
MODERN JAZZ 9/11 ans (professeur : Sarah Lartou)
MODERN JAZZ 12 ans et + (professeur : Sarah Lartou)
MODERN JAZZ Adultes (professeur : Sarah Lartou)
Danse KPOP, culture pop coréenne, à partir de 12 ans, cours débutant
Danse KPOP, culture pop coréenne, à partir de 12 ans, cours intermédiaire
DANSE DE SALON (professeurs : Hélène et Éric Schmitter)
CLAQUETTES (Christophe Blanchard)
HIP-HOP/BREAK DANCE A partir de 6 ans

Lundi 14h/15h15

Mercredi 11h15/12h

Mercredi 10h/11h

Mardi 17h30/18h30

Lundi 19h15/20h45

Mardi 19h45/21h00

Lundi 18h/19h15

Mardi 18h30/19h45

Lundi 20h/21h15

Vendredi 19h/20h

Vendredi 18h/19h

Un autre cours pourra être ouvert en fonction du nombre d'inscrits

PILOXING (professeur : Peggy Jollivet)

Dimanche : 10h30/11h30

KETTLEBELL (accessoire de Crossfit) et PAHLAVANDLE (Animateurs : Alexa et Hugo Reigt)

Renforcement musculaire, cardio, bien-être Sous forme de stage _ Dates à préciser

Stages (Modern Jazz, Kpop, Ateliers danse... _ Professeur : Sarah Lartou)

Samedi 9h/12h

Dates précisées au fur et à mesure de l'année



ANGLAIS (Professeur : Nicolas Michaud) **Adultes** Mardi 18h45/20h Halte de Loisirs

Cours Enfants et Cours ados possibles _ Horaires à déterminer selon les inscriptions _ Nous contacter

Plannings prévisionnels – Cours pouvant être rajoutés ou enlevés selon les inscriptions

Les bulletins d'adhésion sont à votre disposition aux différents cours et sur notre site internet en téléchargement : aap17810.fr

Et n'oubliez pas : **La municipalité offre un coupon sport de 20 €** à tous les jeunes

St-Georgeais de 3 à 18 ans s'ils adhèrent notre association, entre autres (cumulable avec les chèques-vacances et les coupons sport ANCV) !

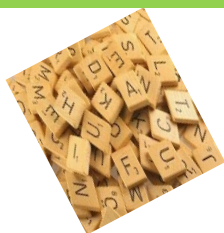
Bonne rentrée à tous !

La Présidente, Sandrine DELAVEAU

06 38 38 81 24 – contact@aap17810.fr – Facebook : @aap17810



Saint-Georges Loisirs



Ce vendredi 21 juillet était notre dernière sortie plein-air avant les vacances, cet après-midi à la Pisciculture de St-Césaire a remporté comme d'habitude un grand succès, nombre de nos adhérents ont eu le plaisir de pêcher eux-mêmes leur truite, de la voir cuire au feu de bois, pour ensuite la déguster.

Ce site est un régal pour les yeux, l'étang s'étire dans un très joli parc arboré et agencé avec goût. Pour notre repas une immense tonnelle avait été dressée, et à peine attablés nos adhérents s'en sont donné à cœur joie, rires et bonnes blagues ont fusé. Le temps était lui aussi au top, des moments riches et sympathiques, journée mémorable pour nos adhérents ravis.

Notre club sera fermé du 31 juillet au 3 septembre. Réouverture le 4 septembre.

Si vous voulez vous joindre à nous, voici nos activités hebdomadaires :

Le lundi de 14h00 à 18h00 : travaux manuels, broderie, couture, peinture ...

Le jeudi de 14h00 à 17h00 : scrabble en duplicate

Le vendredi de 14h00 à 18h00 : jeux de société, belote, coinche, rami, concours mensuels.

Pour vous inscrire, appeler le président

Jean-Pierre PERCHE au 06 76 51 78 23

Ou Mme Liliane BOURDIER, trésorière

au 05 17 28 41 85

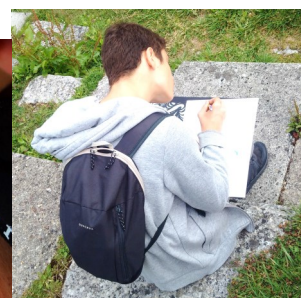
En attendant de vous revoir, chers adhérents, le président Jean-Pierre Perche et toute son équipe vous souhaite de très bonnes vacances. A bientôt

Atelier d'Art Marthe
Castagneyrol

Après les vacances d'été, les jeunes artistes vont pouvoir redécouvrir le plaisir de s'exprimer par le dessin, la peinture, fusain, pastel, aquarelle, ou d'autres activités artistiques, dessin manga, bande dessinée... Durant l'année scolaire écoulée ils ont participé à différents projets, des expositions à la médiathèque du village, dans une papeterie de Saintes, ils ont participé à la présentation de leurs œuvres au Salon Artistique et Littéraire de Thénac, une visite guidée de l'amphithéâtre de Saintes... bientôt le Salon de Pons... uniquement s'ils le souhaitent, évidemment. Les ateliers reprendront à la rentrée à partir du mercredi 6 septembre. Nous donnons rendez-vous à tous les jeunes à partir de 6 ans, qui souhaitent découvrir beaucoup de techniques d'arts graphiques ou visuels. Nous serons présents au Forum des Associations de St Georges des Coteaux le 1^{er} septembre. Les enfants qui résident à St Georges des Coteaux, peuvent bénéficier du « chèque adhésion » offert par la Municipalité. Les ateliers ont lieu mercredi matin 10h-12h, l'après-midi de 14h, à 16h, et de 16h à 18h pour les ados vendredi de 17h à 19h et samedi de 10h à midi pour tous, à partir de la grande section de maternelle. A Saintes, ou à Saint Georges des Coteaux, suivant les horaires.

Renseignements **06 86 93 61 94** ou

as-aaamc@orange.fr



Association sportive Saint-Georges-des-Coteaux



La saison 2023-2024 est lancée, reprise des entraînements :

Seniors le 31 juillet Seniors féminines, U16-U17 et U14-U15 le 7 août U12-U13 le 21 août

U10-U11 le 29 août U8-U9 et U6-U7 le 06 septembre Gardiens : 13 septembre



Catégories	Entraînements	Contacts	Téléphone	Prix licence	Prix Pack* Licence
U6-U7	Mercredi : 15h30 - 17h00	Fabien COVACHE	06 86 89 23 35	90,00 €	130,00 €
U8-U9	Mercredi : 15h30 - 17h00	Serge BOSREDON	07 73 82 02 82	90,00 €	130,00 €
U10-U11	Mardi : 17h30 – 19h00 Jeudi : 17h30 – 18h30	Stanislas DURAND	06 29 15 08 03	95,00 €	135,00 €
		Christophe BEAU	06 86 26 22 59		
		Emmanuel HURIAUD	06 17 79 77 49		
		Aurélien BERNET	06 89 46 07 63		
U12-U13	Lundi et Jeudi : 18h00-19h30	Martial JULIEN	06 28 71 22 44	95,00 €	135,00 €
		Frédéric CUENCA	06 25 04 54 51		
		Gaëtan LAVOUTE	06 46 75 46 24		
U14-U15	Mercredi : 18h00 – 19h30 Vendredi : 18h00 – 19h15	Christophe BEAU	06 86 26 22 59	105,00 €	145,00 €
		Matthieu LANDEAU	06 48 35 91 74		
		Julien BERNARD	06 21 13 03 61		
U16-U17	Mercredi : 18h00 – 19h30 Vendredi : 18h00 – 19h15	Loïc SCHWARTZ	07 60 06 14 29	105,00 €	145,00 €
		Dimitri GRIVEAU	06 19 27 22 24		
Séniors H	Mardi : 19h00 - 21h00 Vendredi : 19h00 - 20h45	Serge GARCIA	06 17 09 71 79	115,00 €	155,00 €
		Sylvain BRUAND	06 95 37 08 24		
Séniors F	Mercredi et vendredi : 19h30 - 21h00	Angélique HARVOIRE	06 81 00 90 91	65,00 €	105,00 €
Vétérans	Vendredi : 20h45 - 23h00	Christophe MENARD	06 81 31 46 61	115,00 €	155,00 €
GARDIEN	Mercredi : 18h00 à 19h30	Serge BOSREDON	07 73 82 02 82	Séance spécifique gardiens	



Pack* : Licence + ensemble survêtement veste et pantalon.

Prix des licences dégressifs quand plusieurs licences dans le même foyer :
- 10% sur la 2^{ème}
- 15 % sur la 3^{ème}

Nous publions régulièrement sur nos supports (site internet et facebook) les différentes rencontres, nos événements mais surtout toutes les semaines, un article sur les résultats vous fait vivre, ou revivre les matches. Nous avons de plus en plus de lecteurs assidus et impatients de suivre ces articles.



Cette saison, Serge BOSREDON va multiplier et agrandir ses séances spécifiques pour les gardiens des différentes catégories. L'équipe féminine va se lancer dans le championnat à 11 pour sa troisième année d'existence.

Cette année encore, l'ASSGC va organiser plusieurs manifestations. Vous pouvez déjà noter dans vos agendas notre présence au forum des associations, le tournoi de palets qui aura lieu le 2 septembre 2023. Il y aura aussi une tombola de Noël, le super loto (février 2024), la soirée des partenaires et certainement la brocante. Vous pouvez suivre nos événements sur notre site internet ou sur notre page facebook.



Contacts :

Président : Antoine FLORENT : 06 62 77 07 28

Vice-Président : Christophe BEAU : 06 86 26 22 59

Secrétaire : Angélique HARVOIRE : 06 81 00 90 91

École de foot : Pascal CERUTTI : 06 65 25 89 12

Directeur Sportif : Guillaume VOISIN : 06 64 18 26 82

531747@lfna.fr

www.facebook.com/ASSGtx/

<http://ams-stgeorgesdescoteaux.footeo.com/>



Amicale Sportive Saint Georges des Côteaux
Route du Stade
17810 SAINT GEORGES DES COTEAUX

Tennis Club St-Georgeais



La saison sportive 2022/2023 s'est terminée avec notre traditionnel tournoi Open Seniors ouverts de non classés à 15 et qui s'est déroulé du 03 au 17 juin.

Chez les hommes : C'est **Tom Morin** du club de St-Porchaire qui remporte la finale contre Cyril **Mignon** du club de St-Georges-des-Coteaux. Merci à eux deux pour le beau spectacle.

Chez les Dames : en raison du très faible nombre d'inscrites. Il n'y a pas eu de tableau.



Tout au long de l'année le club inscrit des équipes en championnats par équipes, pour les adultes et les jeunes. Cette année les filles se sont particulièrement illustrées.



L'équipe filles 15-18 ans a terminé 2^{ème} des phases finales départementales des **raquettes Ados FFT** qui se sont déroulées le 18 mars à Saujon. Bravo à Adèle, Juliette, Lia et Louna pour leur combativité et esprit d'équipe.

L'équipe mixte 11-14 ans, balles vertes s'est déplacée à Marans le 14 juin pour disputer les ½ finales départementales. L'équipe s'est bien battue mais l'équipe de Marans a remporté la rencontre. Bravo à Constance, Tom, Thibault et Paolo.

Le club prépare déjà la nouvelle saison 2023/2024. Les cours sont dispensés par Véronique, monitrice ayant un Brevet d'Etat option tennis et Pascal Assistant Moniteur Tennis. Ils sont ouverts aux jeunes à partir de 4 ans et aux adultes. Les cours se déroulent en extérieur ou dans le gymnase, les lundis, jeudis et vendredis soirs et mercredis toute la journée.

Le club de Tennis de St Georges des Coteaux organise sa **porte ouverte lors du forum des associations** qui se déroule le **vendredi 1^{er} septembre à partir de 16 h00**. Vous pourrez venir rencontrer les membres du bureau et faire des échanges de balles sur les terrains de tennis extérieurs en présence de licenciés du club.

Notez également les dates d'inscription : **mercredi 06 septembre de 17h00 à 20h00 et samedi 09 septembre de 09h30 à 12h00** au club house.

Vous pouvez nous suivre sur :



TC Saint Gorgeais



tennisclub17

Avenir Saint-Georgeais



L'**Avenir Saint-Georgeais** est un club de marche-*plaisir* et de vélo-*loisir*... Des circuits plein air pour : y trouver tous les bienfaits d'une activité physique, être en harmonie avec la nature et faire de nouvelles connaissances ...

Le mardi matin

2 heures de marche
entre 9h et 11h

4 circuits sont
proposés au choix : 6,
8, 10 et 12 km

Le jeudi matin

2 heures de vélo
entre 9h et 11h

Environ 30 km,
chacun vient avec
son vélo préféré.



Venez nous rejoindre...



Rendez-vous à Saint Georges des Coteaux, parking de la salle multipôles

Chaque mardi et/ou jeudi à 8h30 (*sauf en août*)

Président : Dominique PALVADEAU

Tél : 06 28 39 13 08

Courriel : d.palvadeau58@gmail.com

*N'hésitez pas à nous
contacter pour plus
d'information...*

ASG



Vice-président/webmestre : Patrick AUMON

Courriel : pat.aumon@espritequipe.org

Blog : <https://www.espritequipe.org>

Vous accompagner



*Luttons contre l'isolement,
développons les solidarités,
et les services en faveur des retraités.*



Vous souhaitez devenir bénévole

Vous souhaitez bénéficier du service
de visiteurs bénévoles à domicile
pour vous-même, ou pour un proche,

Contactez le secrétariat
06 38 47 50 15

association.rencontrepartage@gmail.com



LES PARTENAIRES :

Le Département de la Charente Maritime
Le Secours Catholique - Le CCAS de Saujon
Le Centre Socio-Culturel Arc En Ciel - Mémoires Vives
AGRIC - Malakoff Humanis - Asso. Coordination santé social 17
La CDA de Saintes - CCAS Saintes - CDC Gémézac
Ville de Royan - Maison des associations de Royan
ASA Royan - Générations mouvement 17, Les Aînés Ruraux
ASEPT des Charentes - MSA des Charentes - MSA Services - CNSA

« **Rencontre et Part'âge 17** » est un service de visiteurs
bénévoles à domicile.

Ce service est destiné à assurer des visites conviviales auprès
des personnes âgées qui vivent seules et qui expriment un
sentiment d'isolement.

Ces visites sont effectuées par un bénévole au domicile de la
personne âgée.

Ces bénévoles sont formés et suivis régulièrement par un
professionnel.

Ils seront lors des visites, en mesure de proposer :

- des temps de discussion et d'échange
- des jeux de société, de la lecture
- des promenades, des sorties.

Ces visites à domicile ne remplaceront en aucun cas le
travail des différents professionnels (aides à domicile,
infirmières...).

Une adhésion annuelle à l'association est demandée.

Ce service a pour objectifs de :

- Rompre la solitude et lutter contre l'isolement des personnes âgées
- Recréer du lien
- Stimuler la personne âgée et lui permettre de reprendre confiance en elle
- S'ouvrir sur l'extérieur, retrouver de la mobilité, de l'autonomie et l'estime de soi...



Antoinette, 80 ans, vit seule avec son
chat depuis 5 ans déjà, sa solitude lui
pèse de plus en plus.

Avant, ses petits-enfants venaient la
voir de temps en temps ;
maintenant ils ne viennent plus car
ils travaillent dans une autre région.

**Elle entend parler du service
« Rencontre et Part'âge » ...**

Elle ne sait pas ce que c'est, mais décide de se renseigner.

Elle apprend qu'elle pourra, grâce à ce service, partager des
activités, comme une promenade, une simple discussion, jouer
aux cartes pour passer un moment convivial.

Parce que le quotidien devient parfois pesant, ces rendez-
vous réguliers laissent place à la détente, à l'échange, à la
rencontre et au partage.

**Le service de visiteurs bénévoles à domicile a pour vocation de
lutter contre l'isolement des personnes âgées et de développer
les solidarités et les services en faveur des retraités.**

L'association Rencontre et Part'âge 17, service de visiteurs bénévoles à domicile organise une formation de
bénévoles les : **Lundi 2, mardi 3 et le mercredi 11 octobre 2023, 9h30/16h30 à SAUJON, salle du CCAS**

CONCOURS PHOTO

24/04 au 31/10
2023

RACONTE-MOI TON ARBRE

EN NOUVELLE-AQUITAINE



**JEU GRATUIT
OUVERT À TOUS**
2 à 5 photos
+ 1 commentaire

Ne pas jeter sur la voie publique

POUR PARTICIPER



WWW.URCAUE-NA.FR

UR
c|a.u.e
Nouvelle-Aquitaine

Concours proposé par les 12 CAUE de Nouvelle-Aquitaine
et leur Union Régionale



**DIMANCHE
8 OCTOBRE 2023
À PARTIR DE 12 H**

Fête de la Vallée de l'Arnoult

Comme chaque année, Eau 17 et ses partenaires proposent une balade familiale et gratuite pour comprendre les enjeux liés à la protection de la ressource en eau potable, sur le territoire sensible de l'Arnoult. Cet événement itinérant se déroulera à Pont L'Abbé d'Arnoult, le dimanche 8 octobre 2023.

JOURNÉE CONVIVIALE AU CŒUR DE LA SAINTONGE

Dès 12h, **repas de produits locaux** proposé par la commune de Pont l'Abbé d'Arnoult (au tarif de 13€ par adulte et de 9€ par enfant).

Puis entre 14h et 14h30, départ pour une **promenade ponctuée d'escalades pédagogiques**, d'animations et d'expériences pour découvrir l'eau, sa gestion et sa préservation.

Au détour de la balade, il sera possible de **naviguer sur l'Arnoult en kayak** ou de **visiter le château d'eau** ouvert exceptionnellement pour l'occasion. Tout au long du parcours, chacun pourra tester ses connaissances et tenter de **remporter un panier garni** en complétant un quiz ludique, accessible à tous.

À 16h30, la journée se terminera par des **activités familiales** (jeux en bois, maquillage, etc.) autour d'un goûter musical et d'un pot de l'amitié, offert par la municipalité.

INFORMATIONS PRATIQUES

✓ La fête de la vallée de l'Arnoult est ouverte à tous. Le départ de la balade se fera avenue du Maréchal Leclerc à Pont l'Abbé d'Arnoult (à proximité de la caserne des pompiers) entre 14h et 14h30 uniquement.

✓ Réservations obligatoires pour le repas avant le 05 octobre 2023, par mail (animations.paa@gmail.com) ou par téléphone au 07 45 49 99 48.

✓ La balade à pied est d'environ 4 km, soit 1h30 pour effectuer le parcours.

✓ Pour tout renseignement complémentaire sur cet événement :

 contact@terdev.com
06 95 09 58 08

Événement organisé par Eau 17 dans le cadre de son programme Re-Sources, avec l'appui de TERDEV et de la commune de Pont l'Abbé d'Arnoult



Ensemble, préservons la ressource en eau

La fête de la vallée de l'Arnoult est organisée dans le cadre du programme Re-Sources Arnoult-Lucérat, porté par Eau 17 avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Charente-Maritime et de l'agence de l'eau Adour-Garonne.

Ce programme régional d'action territoriale a pour objectif de reconquérir la qualité des eaux brutes vis-à-vis des nitrates et des pesticides. Il implique tous les acteurs susceptibles de contribuer à l'amélioration de la qualité de la ressource.

Sur le territoire Arnoult-Lucérat, Eau 17 s'est engagé en 2022 dans la signature d'un 3^e programme Re-Sources.

Il réaffirme le rôle du syndicat comme acteur majeur dans le paysage agricole local. Ce nouveau contrat s'appuie sur l'expérience des 16 années passées à travailler avec les agriculteurs. Les actions ont évolué pour répondre aux mutations de la profession et à ses nouveaux besoins. Ainsi, ce sont des filières complètes qui sont construites pour proposer des produits du champ aux consommateurs.



Les animateurs Re-Sources lors de l'édition 2022 de la fête de la vallée de l'Arnoult, à Trizay.

Le programme Re-Sources est financé par :





Participation de l'association FERROCAMPUS à la 7^{ème} édition de la Semaine de la Saintonge

La **Semaine de la Saintonge Durable** a pour cadre pédagogique la sensibilisation aux Objectifs du Développement Durable. Ces objectifs couvrent les enjeux auxquels nous sommes confrontés pour activer notre transition écologique.

L'association **FERROCAMPUS** a tout naturellement pris sa place dans l'objectif « **J'utilise un transport propre** ». Les autres acteurs présents sur cette thématique étaient La Poste, Saintes à vélo, Keolis, les Croisières Charentaises. Notre but : comprendre ce que signifie un transport propre et quels sont les enjeux aujourd'hui pour une mobilité durable ?

C'est le 10 juin 2023 de 14 h à 20 h dans le Jardin Public de Saintes que l'équipe de FERROCAMPUS a souhaité présenter au public la filière ferroviaire, le train du futur, les formations et les métiers.

FERROCAMPUS

Le projet entre dans sa phase opérationnelle avec l'acquisition officielle du site ferroviaire de Saintes (groupe SNCF) par la Région Nouvelle-Aquitaine où sera créé ce pôle d'expertise européen.

Notre objectif : permettre le redéploiement industriel et la création de formations propres à la filière ferroviaire sur le plan national en créant un centre d'excellence dédié à la mobilité ferroviaire, durable, connectée, autonome et décarbonée.



De gauche à droite : Nicolas ZAENGEL, Secrétaire Général, Jacky EMON, Président de FERROCAMPUS et Ludovic VERMEULEN, Directeur opérationnel.

Afin d'être au plus près de vous et de vos préoccupations, les élus continuent de venir à votre rencontre !

Ces moments privilégiés entre les **habitants** et les **élus** sont l'occasion d'évoquer avec l'équipe municipale les sujets qui vous tiennent à cœur. C'est aussi la meilleure façon de **vous faire entendre**, de **prévoir les travaux nécessaires** et d'**améliorer chacun des secteurs visités**.



**RDV de 9h30 à 11h30 (sauf en cas de météo défavorable)
pour les Rencontres Citoyennes Habitants-Élus !**

Samedi 23 septembre : Moulin de Razé

Rendez-vous au lotissement du Moulin de Razé

Samedi 21 octobre : Moulin de Machefert

Rendez-vous au lotissement

Samedi 18 novembre :

Chemin des Vignes Lotissement les Coteaux

9h30 : Impasse de la Fontaine

10h30 : Lotissement les Coteaux



Rencontre habitants - élus à la Palissière—les Maries

Horaire des messes

Tous les dimanches et Fêtes
11h Cathédrale St Pierre

Samedi 18h30**Dimanche 9h30**

9 sept Cath. St Pierre	10 septembre Thenac
16 sept Ste Eustelle	
23 sept St Vivien	24 sept Ste Eustelle
30 sept St Eustelle	1 oct. Les Gonds

Le Père Monnard établira le planning des messes à partir d'octobre après sa prise de fonction.
 Les informations seront affichées à la porte des églises à mesure de leurs diffusions.

Le 9 septembre Cathédrale St Pierre 18h30 Messe du départ des Pères et des Sœurs de l'IVE (Institut du Verbe Incarné)

Le 17 septembre Cathédrale St Pierre 11h Messe d'installation du Père Monnard

Informations diverses

Eglise St Vivien : du mardi au vendredi messe à 18h30.

Confessions Cathédrale St Pierre samedi de 11h à 12h.

40h de prières pour les vocations :

Les 14 du mois : 10h-12h Chermignac

Les 15 du mois : 17h-18h Ecurat

Les 16 du mois : 10h-12h Courcoury

Presbytère St Vivien :

Du lundi au samedi de 9h30 à 12h

Tél : 05 46 93 09 92

mail : paroisse.saintesrg@gmail.com

Site www.catholiques17.fr/saintes/

Pour l'équipe paroissiale, la déléguée pastorale :
 Marie-Béatrice Vignaud : 06 76 88 77 88

A NE PAS OUBLIER : LE FORUM DES ASSOCIATIONS

FORUM DES ASSOCIATIONS

Vendredi 1er septembre

16:00 - 20:00



**PARC DE
LOISIRS
GEORGES
DUCEPT**

**EN CAS DE
PLUIE : SALLE
POLYVALENTE**



**ACCUEIL DES NOUVEAUX
HABITANTS**

Rendez-vous vendredi 1er septembre de 16h00 à 20h00 dans le Parc Georges Ducept (en cas de pluie salle polyvalente).

A 19h00 nous accueillerons les nouveaux habitants autour du verre de l'amitié (ce message vaut invitation pour tous les habitants arrivés en 2022 et 2023 sur la commune).

LE MOT DE LA MAJORITE

Le 27/07/2023

Chères Saint-Georgeaises, chers Saint-Georgeais, chers voisins,

En lisant le bulletin municipal précédent et si vous avez assisté à la réunion du Bilan à mi-mandat, vous avez pu vous rendre compte de tout le travail réalisé depuis 3 ans.

Notre équipe met toute son énergie pour aménager, embellir notre commune, réhabiliter le patrimoine municipal et redonner un dynamisme en remettant de la vie grâce à l'organisation d'événements et d'animations, en facilitant le Vivre Ensemble.

Nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire et toutes les réunions de quartiers Habitants-Élus nous le prouvent. N'hésitez pas à y venir, elles sont toutes annoncées dans le bulletin municipal.

Nous vous invitons à venir assister aux conseils municipaux qui sont publics. La date et l'ordre du jour sont affichés en mairie et sur le site internet communal. À la suite des démissions de Cyril MIGNON et Carole VERGEREAU, comme le code des collectivités le prévoit, ce sont les candidats venant sur notre liste immédiatement après le dernier élu qui sont appelés à les remplacer. Ainsi Guillaume ROSSIGNOL et Valérie DAMIENS ont accepté et ont été installés en tant que conseillers municipaux lors du conseil municipal de juin.

Restant à votre entière disposition, nous souhaitons une bonne rentrée à tous.

Les Élus de la Majorité

« Un Souffle Nouveau pour Saint-Georges-des-Coteaux »

unsoufflenouveau@hotmail.com

LE MOT DE L'OPPOSITION

Chères Saint-Georgeaises, Chers Saint-Georgeais,

Nous profitons de ce petit espace d'expression qui se réduit de plus en plus, nous vous expliquons pourquoi. Nous disposons d'une page dans le bulletin municipal au début de ce mandat, M. le maire a décidé très rapidement de la réduire à une demi-page, il en a fait de même pour les conseillers départementaux pourtant il fait régulièrement appel aux subventions du conseil départemental !

Nous avons préparé un article pour ce bulletin, qui portait sur les récentes démissions au sein de la majorité, nous l'avons remis dans le délai fixé (7 août).

Le 9, Mme Legrand adjointe chargée du bulletin nous informe que M le maire ne veut pas publier notre article, parce qu'il est trop long !

Cette fois, M. le maire a compté les caractères et a subitement fixé la nouvelle limite à 1500 caractères. Ce qui réduit notre texte d'un tiers. Evidemment ce n'est pas la longueur de l'article qui le gêne mais son contenu.

Cet article censuré d'une manière détournée, contenait visiblement des informations qui déplaisent à M. le maire, peut-être ne souhaite-t-il pas que les démissions, le fils du maire élu adjoint, la situation et le flottement qui règne au sein de la majorité soient évoqués ? Si ce n'était pas le cas pourquoi autant de fébrilité ?

Nous avons donc décidé de distribuer librement notre article dans vos boîtes à lettres.

Bonne rentrée à tous petits et grands.

Vos élus d'opposition



Olivier
LAURENCEAU



Brigitte
SEGUIN



Patrick
PERONNEAU



Nathalie
BONDUEL



Stéphane
TROUVE

ensemble.pour.sgdc@gmail.com
(1497 caractères !)

DATES A RETENIR

Septembre	Octobre	Novembre
01/09 : Forum des associations Accueil des nouveaux habitants 15/09 : Marché 16 et 17/09 : Journées du patrimoine 23/09 : Rencontre habitants - élus Moulin de Razé 24/09 : Balade à vélo sur la future piste cyclable 29/09 : Spectacle musical « Un loup dans l'potage » Médiathèque	13/10 : Spectacle de contes « Même pas peur ! Quoi que ... » Médiathèque 15/10 : Randonnée octobre rose Escape game CMJ 21/10 : Rencontre habitants - élus Moulin de Machefert	11/11 : Armistice 1918 18/11 : Rencontre habitants - élus Chemin des Vignes Lotissement les Coteaux
		A retenir :
		8, 9 et 10/12 : Téléthon

ETAT CIVIL

Ils sont arrivés ...

01/12/2022 : Diane HAEGERT
27/05/2023 : Alizée PERNET
13/06/2023 : Alba GUILLEMANT

Ils nous ont quittés...

10/05/2023 : Anne-Marie GERBAUD, 89 ans
24/05/2023 : Claude ROUYER, 69 ans
14/06/2023 : Alain PINIER, 74 ans

Ils se sont mariés...

20/05/2023 : Alexandre SIMON et Camille JOVET
27/05/2023 : Benjamin HERAIL et Blandine LEHUEDE
24/06/2023 : Nicolas MOUHÉ et Sophie EPAUD
29/06/2023 : Jean MILESI et Adeline RAMAUD
09/08/2023 : Amandine ROBIN et Jérôme JAUD
10/08/2023 : Charlotte HUBERT et Arnaud de SILVESTRE

HORAIRES

MAIRIE



Lundi : De 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Mardi : De 8h30 à 12h00

Mercredi - Jeudi - Vendredi :
De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

05 46 92 91 04 / accueil.mairie@sgdc17.fr

Mercredi : De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

Jeudi : De 10h00 à 12h00

Vendredi : De 15h30 à 18h30

Samedi : De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

05 46 90 41 40 / biblio.sgdc@orange.fr



LA POSTE

Lundi - Mercredi - Vendredi :
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mardi – Jeudi : De 9h00 à 12h00

Tel : 36 31